

Les zones 2 et 3 du « Champ de la longue Pierre » dans le complexe mégalithique de Wéris (Prov. de Luxembourg, BE)

Christian FRÉBUTTE, Julien DENAYER, Marie HORVILLER,
Geoffrey HOUBRECHTS, Jean-Marc MARION, Stéphane PIRSON,
Mathieu BOUDIN, Alexandre CHEVALIER & Olivier COLLETTE

1. Introduction

L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) a planifié en 2018 un troisième programme archéologique dans le complexe mégalithique de Wéris (nouvelle commune de Durbuy, Prov. de Luxembourg, BE). Celui-ci poursuit les travaux réalisés, entre 1979 et 1987, par le Service national des Fouilles et, entre 1995 et 2001, par la Direction de l'Archéologie et l'Association wallonne d'Études mégalithiques. Les investigations se sont attachées au « Champ de la longue Pierre » qui s'étend entre les deux allées couvertes de « Wéris I » et de « Wéris II », respectivement à 950 m au sud-sud-ouest de l'une et à 560 m au nord-nord-est de l'autre. Trois zones ont jusqu'à présent été explorées par l'AWaP (Fig. 1); elles sont localisées dans la partie inférieure d'un glaciaire long d'environ 1 km et accusant une pente de 2,5 % versant vers l'ouest.

La zone 1, étudiée entre 2019 et 2023, a livré les traces de huit menhirs répartis sur deux files orientées sud-sud-ouest/nord-nord-est et séparées par un entraxe de 1,16 m (Frébutte *et al.*, 2023). Ces résultats complètent la découverte de deux menhirs enregistrés dans ce secteur en 1984 (Hubert & Hubert-Moyson, 2009). Les monuments ont été abattus et, pour la plupart, enterrés dans des fosses durant les Temps modernes.

Les vestiges des zones 2 et 3, sujets de cet article, ont été détectés grâce à des prospections géophysiques effectuées par la société *Sensar Consulting* en 2022. La fouille de la zone 2 s'est déroulée du 11 avril au 14 juin 2023, celle de la zone 3 du 15 avril au 25 juin 2024. Ces opérations visaient à vérifier l'éventuel prolongement sud-sud-ouest des alignements de menhirs de la zone 1 et à réexaminer l'emplacement où la préhistorienne Hélène Danthine mit au jour un menhir en 1947 (Danthine, 1961). En 1948, le monolithe, fraîchement baptisé « menhir Danthine », a été extrait du champ, puis élevé à une centaine de mètres plus au sud, dans l'accotement de la route nationale 841.

Les zones 2 et 3 du complexe mégalithique de Wéris sont implantées dans trois parcelles agricoles cadastrées Durbuy, 12^e Div., Sect. A, n^{os} 161f, 161g et 161r. Les coordonnées Lambert centrales sont 231,735 km de longitude Est et 113,369 km de latitude Nord pour la zone 2 et 231,721 km de longitude Est et 113,352 km de latitude Nord pour la zone 3. L'altitude s'élève à 263 m au-dessus de l'actuel niveau de la mer.

Des conventions contractuelles ont imposé des emprises réduites à 310 m² pour la zone 2 et à 325 m² pour la zone 3.

2. Le contexte géologique

L'ensemble mégalithique de Wéris se situe en Calestienne, ce plateau calcaire qui s'étire au sud et au sud-est de la dépression Fagne-Famenne. Dispersés sur une longueur de 8 km, les mégalithes sont implantés sur deux plateaux, bordés à l'ouest par la vallée de l'Ourthe et séparés par la vallée de l'Aisne. À l'exception du menhir d'Ozo, exhumé sur le plateau septentrional, les menhirs et les deux sépultures collectives sont érigés sur le plateau méridional délimité à l'est par des bancs de conglomérat (poudingue) qui

arment la première crête de l'Ardenne (Pirson, 2003). Ce conglomérat appartient aux faciès de Hampteau de la Formation de Burnot d'âge Emsien terminal à Eifélien basal (Denayer & Mottequin, 2024).

Le sous-sol du « Champ de la longue Pierre » se compose des formations calcaires de Mont d'Hairs et de Fromelennes, d'âge givétien. Celles-ci sont recouvertes par des colluvions plus ou moins épaisses, composées de fragments altérés de grès et de calcaires enrobés



Fig. 1 – Localisation cadastrale des zones de fouille 1, 2 et 3 du « Champ de la longue Pierre ».
DAO : C. Frébutte, O. Gailly et M. Hulin, © AWaP.

le plus souvent dans une matrice limono-argileuse. Ces dépôts colluviaux trouvent leur origine dans le remaniement, notamment par solifluxion en contexte périglaciaire, du manteau d'altération des matériaux rocheux paléozoïques qui affleurent au sud du « Champ de la longue Pierre ». Dans le secteur fouillé, ils sont constitués d'apports variés formés de couches de limons argileux plus ou moins homogènes et d'amas caillouteux à matrice fine peu abondante. Leur géométrie dessine des ondulations, des poches et des plis rendant difficile l'interprétation détaillée de la succession stratigraphique. D'après les observations de terrain, ces apports hétérogènes sont recouverts en surface par une couche de limon caillouteux uniforme résultant probablement d'un colluvionnement par ruissellement.

Le substrat quaternaire dans lequel les vestiges archéologiques ont été aménagés a été examiné dans un sondage pratiqué dans la zone 3, au niveau de la fosse F003.001, après le retrait du monolithe F003.008. Ce sondage est orienté globalement sud/nord. Sept des huit coupes du sondage ont été étudiées d'un point de vue stratigraphique. Les dépôts et les principaux processus pédologiques ont été décrits (Pirson, 2024).

La succession observée (Fig. 2) est présentée ci-dessous, de bas en haut :

- Unité LBH : limon brun humifère fortement bioturbé situé directement sous la végétation actuelle. Il s'agit d'un horizon de labour moderne (horizon Ap) ;
- Unité LBB : limon beige brunâtre, assez homogène, légèrement humifère et assez fortement bioturbé (lombrics et galeries décimétriques). Quelques éléments grossiers dispersés s'observent à travers l'unité et présentent un support matriciel (cf. Bertran, 2004). La base est irrégulière. Cette unité est interprétée comme mise en place essentiellement par ruissellement au cours de l'Holocène. Le caractère irrégulier de la base trouve vraisemblablement son origine dans la présence de nombreuses bioturbations et, probablement, d'une surface d'érosion ;
- Unité KLAR : cailloutis compact avec une matrice de limon argileux souvent beige orangée à rougeâtre. La nature des éléments grossiers n'a pas été étudiée en détail ; ils consistent essentiellement en fragments pluri-millimétriques à pluri-centimétriques de grès et de calcaires, souvent assez anguleux. Aucun fragment de poudingue n'a été observé. Des agrégats centimétriques à pluri-centimétriques ont également été observés. Le cailloutis est interrompu à plusieurs reprises par des lentilles de limon ou de limon argileux beige à beige jaunâtre, incluant parfois quelques éléments grossiers dispersés ; l'épaisseur de ces lentilles est le plus souvent centimétrique à décimétrique, mais elle peut atteindre 30 cm. Les géométries internes de cette unité se caractérisent par de nombreuses involutions et ondulations, ainsi que par la présence fréquente de lentilles, souvent étirées. Des glosses décimétriques, ces structures d'origine pédologique en forme de langue, déferrifiées au centre et présentant une auréole de précipitations d'hydroxydes de fer en périphérie, ont été observées au sommet de l'unité KLAR. Un possible chablis s'ouvre au sommet de l'unité. Une structure lamellaire épaisse (5-10 mm) s'observe régulièrement à travers toute l'unité ; notons qu'elle n'affecte pas l'intérieur des glosses. Localement, des précipitations de manganèse recouvrent les parois des unités structurales. De même, à certains endroits (dans le cailloutis ou dans les lentilles plus limoneuses), une illuviation argileuse brun-rougeâtre bien nette a été identifiée.

La genèse de cette unité est relativement complexe. Les deux principales étapes qui ont pu être reconstituées sur base de nos observations sont les suivantes :

- Dans un premier temps, accumulation de colluvions remaniant des dépôts présents en amont, probablement le manteau d'altération de roches paléozoïques. Les lentilles de limon beige pourraient correspondre au remaniement de loess, comme cela a déjà été supposé sur d'autres sites du champ mégalithique (Frébutte *et al.*, 2009a ; Toussaint *et al.*, 2009), la présence de loess étant attestée dans les environs (Deckers, 1961). Les structures sédimentaires ainsi que les géométries internes indiquent une mise en place dominée par une solifluxion en contexte périglaciaire. Les étirements observés sur les lentilles résultent du fauchage provoqué par la solifluxion. L'orientation des

involutions sur l'ensemble des coupes suggère un déplacement global vers le nord-ouest. À certains endroits, des structures pourraient correspondre à des apports par ruissellement, mais les déformations liées à la solifluxion masquent partiellement les structures originelles. Certaines formes observées suggèrent fortement la présence de cryoturbations, qui pourraient avoir affecté le sédiment après sa mise en place. La compaction du sédiment, l'identification de la solifluxion comme processus dominant et la présence d'une structure lamellaire bien marquée plaident pour une mise en place en contexte périglaciaire et donc un âge pléistocène. L'existence d'une structure lamellaire épaisse indiquerait la présence d'un permafrost (Van Vliet, 1976 ; Haesaerts, 1983) ;

- Plusieurs structures pédologiques (glosses, chablis, illuviations argileuses et revêtements de manganèse sur les parois des unités structurales) témoignent d'une pédogenèse de type interglaciaire ayant affecté l'unité après sa mise en place. L'absence de structure lamellaire recoupant les glosses indique que cette pédogenèse correspond à l'Holocène. La présence de Mn sur les parois des unités structurales permet d'exclure que la structure lamellaire résulte d'une forte compression liée au passage d'engins mécaniques lourds.

L'unité LABR est composée de limon argileux beige rougeâtre, compact, avec quelques éléments grossiers dispersés. Cette unité enregistre l'accumulation de colluvions pléistocènes. La faible épaisseur observée empêche une interprétation fiable de la mise en place de cette unité.

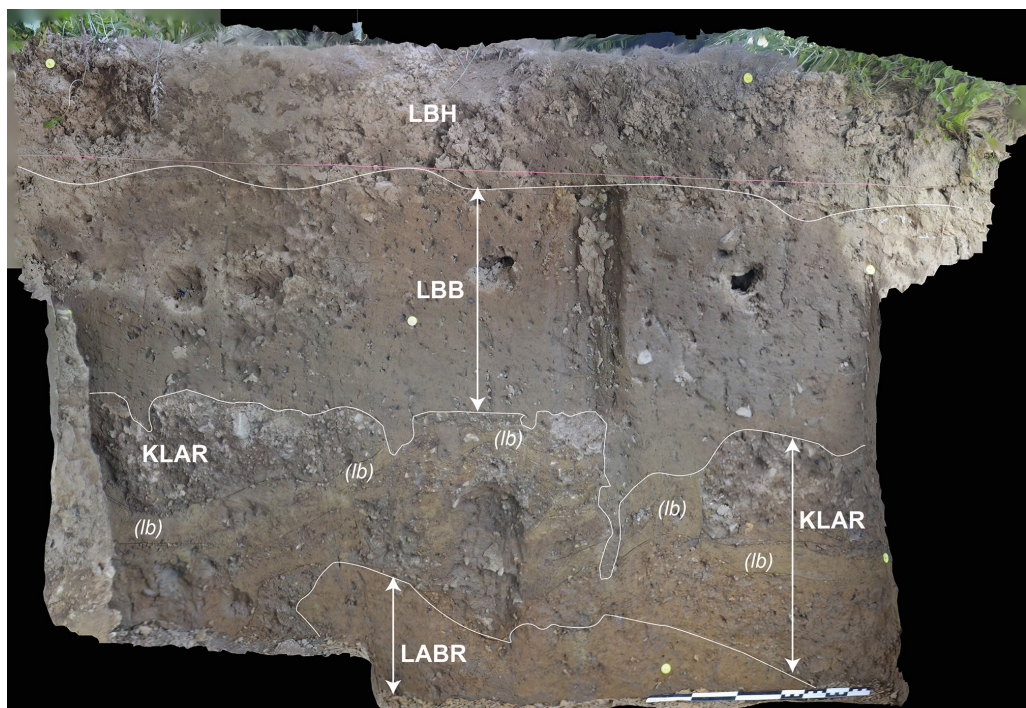


Fig. 2 – Coupe stratigraphique 003.028. DAO : S. Pirson, © AWaP.

3. Présentation des vestiges

La plupart des vestiges affleuraient sous la semelle de labour (Unité LBH) dont l'épaisseur moyenne fluctue entre 25 et 30 cm. Les fosses ont été aménagées dans la couche limoneuse sous-jacente de couleur beige brunâtre (unité LBB); le creusement des plus profondes a entaillé l'unité stratigraphique suivante (unité KLAR) qui se compose d'un cailloutis compact combiné à du limon argileux beige orangé à rougeâtre.

Respectant une méthodologie éprouvée, les trois premiers chiffres du code des fosses qui sont précédés de la lettre F ou des unités stratigraphiques qui sont précédés des lettres US correspondent à la zone dont elles dépendent. Toutes les pierres issues de ces contextes ont été comptabilisées, triées et pesées; les poids sont généralement renseignés entre parenthèses pour alléger les descriptions.

3.1. La zone 2

La zone 2 (**Fig. 3**) comprend une grande fosse (F002.001), trois fosses plus réduites (F002.007, F002.008 et F002.012) et trois monolithes en poudingue (F002.002, F002.003 et F002.004). La progression de la fouille a révélé quatre dépressions dans la fosse F002.001 (F002.009, F002.010, F002.013 et F002.0114), une hypothétique structure (F002.005) et trois fosses aux parois empierrées (F002.006, F002.011 et F002.015).

3.1.1. La fosse F002.001 et les dépressions F002.009, F002.010, F002.013 et F002.014

La grande fosse F002.001 présente un plan sub-quadrangulaire de 6,40 m sur 5,20 m. Son fond se situe en moyenne entre 20 et 25 cm sous le niveau du décapage; cette dimension est portée entre 50 et 60 cm dans quatre dépressions de F002.001. La fosse a coupé les structures F002.006, F002.011 et F002.015 et a été remblayée par un limon homogène brun foncé (US002.007). Cette unité stratigraphique a reçu un numéro spécifique dans chaque dépression.

Dans le quart sud de l'excavation F002.001, l'US002.007 est associée à 69 petits blocs en poudingue et 29 en calcaire (US002.014), sur une surface de 2 m sur 3,40 m. Les pierres marquent une concentration plus forte dans la moitié sud de cet ensemble et semblent délimiter un espace ovale de 130 cm sur 90 cm dans la moitié nord. La fouille de cet espace n'a mis en évidence aucune structure ou trace archéologique. Le poids total et le calibre moyen des pierres sont de 20 à 30 cm pour les poudingues (292 kg) et de 10 à 20 cm pour les calcaires (27 kg). 70 % des poudingues ont des arêtes vives. Quelque 381 esquilles osseuses fortement brûlées ont été récoltées en particulier dans un rayon de 1,50 m au cœur de la moitié sud, au-dessus et à proximité de la cuvette F002.014. Elles étaient combinées aux US002.007 et 002.014.

La dépression F002.009 dans laquelle sont posés les monolithes F002.003 et F002.004 est large de 2,10 m et longue de 2,20 m. Ses parois ouest et nord sont abruptes tandis que leurs opposées suivent un pendage moins prononcé. Au nord et à l'ouest, la limite de son périmètre est proche de 20 à 30 cm des poudingues; elle en est distante de 70 cm au sud et jusqu'à 1,10 m à l'est. Le comblement limoneux (US002.028) a livré un fragment osseux brûlé et deux petits blocs de poudingue (11 kg) de 20 et 30 cm de calibre.

Le monolithe F002.002 est couché dans la dépression F002.010 qui mesure 80 cm de large sur 1,90 m de long (**Fig. 4**). Les parois ouest, sud et est de la structure sont abruptes. La paroi nord s'élève à peine à 10 cm au-dessus de l'assiette de la cuvette; son interface de creusement se poursuit vers la fosse F002.006. Côté est, une banquette épargnée de limon holocène, haute de 30 cm, isole la dépression de la fosse F002.011. L'US002.007 contenait à cet endroit 22 petits blocs de poudingue (114 kg), généralement fracturés et 19 calcaires (22 kg). Le calibre moyen des pierres est de 20 à 30 cm pour les conglomérats et de 10 à 15 cm pour les calcaires.

La dépression F002.013 épouse un plan ovale de 90 cm sur 1,40 m et présente un fond en cuvette. L'interface de creusement des parois est abrupte dans les parties centrale et

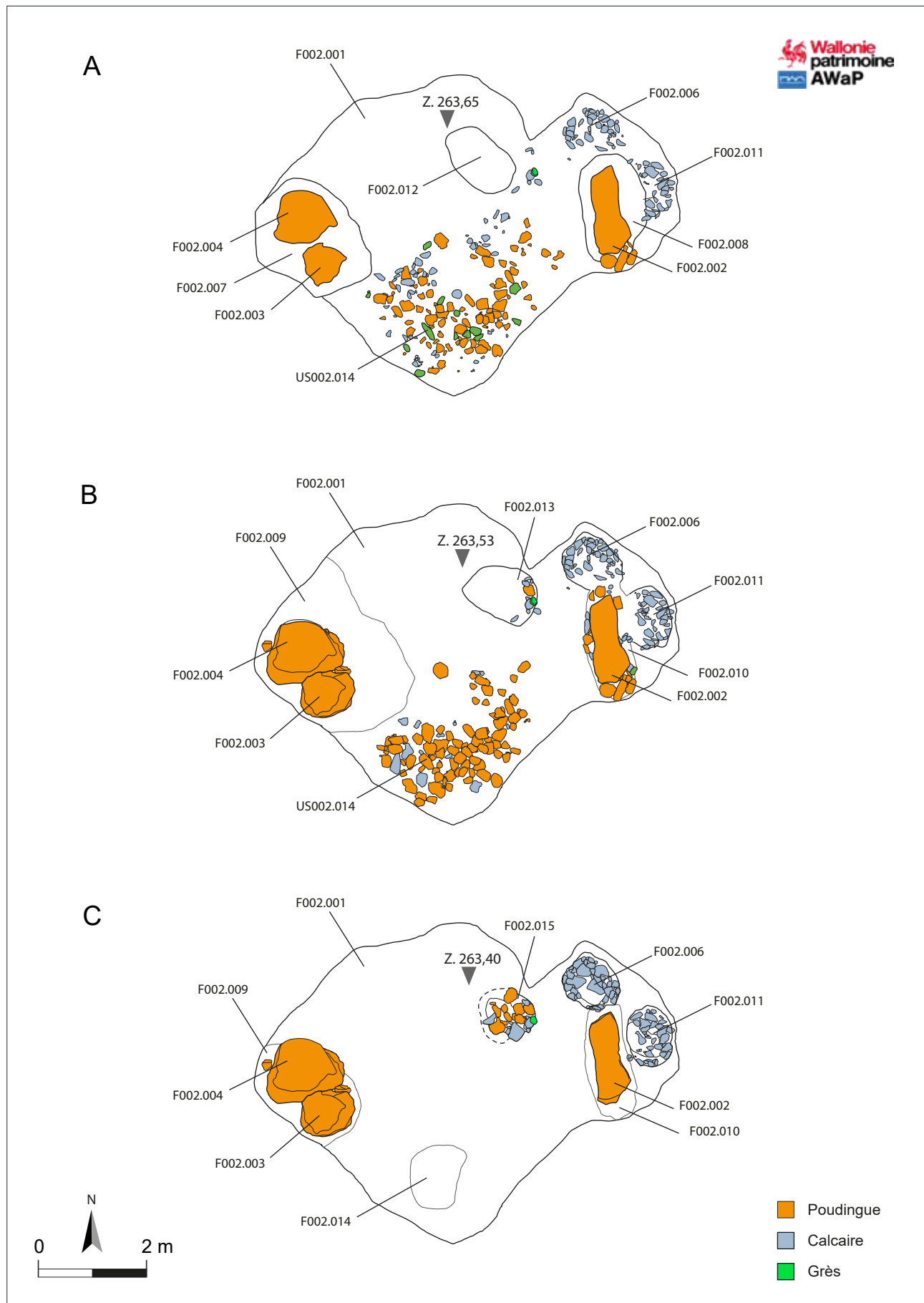


Fig.3 – Plan des vestiges de la zone 2 répartis par palier de fouille. A. Niveau supérieur (décapage); B. Niveau intermédiaire; C. Niveau inférieur. DAO : O. Gailly et C. Frébutte, © AWaP.

orientale et en contact avec l'empierrement de la fosse F002.015. La paroi occidentale est démunie de pierres et suit un pendage plus doux. Le remplissage (US002.039) a fourni 10 esquilles osseuses brûlées, 69 petits blocs en poudingue (92 kg) et 201 fragments calcaires (77 kg). Les pierres de poudingue ont majoritairement des arêtes vives ; de nombreux éclats de taille centimétrique sont également à épingle.

La dépression F002.014, profonde de 17 cm, gisait sous les petits blocs de poudingue au sud-est de F002.001. La surface est subovale et mesure 90 cm sur 1,20 cm. L'assiette, fortement indurée, marque un léger pendage du sud vers le nord.

Les artefacts enregistrés dans l'US002.007 comptent sept silex dont une lame, une esquille de hache polie retouchée et cinq éclats de taille à patine blanchâtre, six tessons de facture médiévale et des Temps modernes dont deux sont attribuables aux 15^e-16^e siècles et quatre scories.

3.1.2. Les monolithes en poudingue F002.002, F002.003 et F002.004

Les poids des monolithes sont estimés par le calcul approximatif de leur volume multiplié par le taux de densité du poudingue ; ce taux a été déterminé à 2,56 par notre regretté compagnon de route Philippe Masy (1997).

Le monolithe F002.002 (900 kg) est long de 1,70 m et épais de 50 cm. Ses surfaces supérieure et inférieure sont planes. Il peut être décomposé en quatre tranches successives dans son axe longitudinal : l'extrémité sud avec un pan oblique, un tronçon sub-quadrangulaire large de 48 cm, un tronçon aux côtés arrondis et élargi à 66 cm et une extrémité nord avec deux pans convergents. Des traces de fracturation sont visibles sur le flanc est, à proximité de l'extrémité nord, et ponctuellement à l'extrémité sud.

Le monolithe F002.003 (490 kg) repose en partie contre le bloc F002.004. Il a une forme ovale de 88 cm sur 72 cm pour une épaisseur de 38 cm. Les flancs de sa moitié nord se singularisent par des arêtes vives.

Le monolithe F002.004 (840 kg) offre des faces supérieure et inférieure relativement planes et régulières. Sa forme évoque une dalle triangulaire épaisse de 46 cm dont la base correspond au flanc occidental. Ce côté quasi-rectiligne et à la surface fort fracturée est large de 1,10 m. Plusieurs perforations de barre à mine de 4 cm de diamètre y ont été décelées. Les deux autres côtés sont légèrement renflés ; ils mesurent 1,35 m et 1,50 m.

3.1.3. Les fosses F002.007, F002.008 et F002.012

Les trois excavations qui ont coupé l'US002.007 sont colmatées par un limon aux propriétés apparentées, compact et de teinte jaunâtre à orangée.

Les fosses F002.007 et F002.008 (Fig. 4) sont creusées sur une bande large de 25 à 40 cm et profonde de 25 cm autour des monolithes de poudingue F002.003 et F.002.004 pour la première et F002.002 pour la seconde.

La fosse F002.012 a une forme ovale de 85 cm sur 135 cm. Ses parois sont verticales et son fond quasi plat. Son aménagement, profond de 20 cm, a entamé la dépression F002.013 et la fosse F002.015.

3.1.4. Les fosses F002.006, F002.011 et F002.015

Les fosses ont été installées dans le substrat naturel. Elles ont été éventrées lors de la création de la fosse F002.001, puis rebouchées par le sédiment de l'US002.007. Cette unité stratigraphique a été à son tour entaillée par le terrassement des fosses F002.008 et F002.012. Afin d'assurer une meilleure traçabilité des échantillons sédimentaires et des éventuels écofactes ou artefacts, l'US002.007 a été codifiée différemment dans chaque cavité.

La fosse F002.006 (Fig. 4) est placée dans le prolongement nord du monolithe F002.002. Les dimensions de son plan oblong sont de 90 cm sur 1 m. La paroi sud a été détruite par la dépression F002.010 et n'est préservée que sur 7 à 10 cm ; ce ressaut est délimité par quatre

pierres calcaires. Les autres parois sont tapissées par 31 calcaires (US002.015) répartis en trois lits superposés sur une hauteur de 30 cm. Le fond a été empierré par cinq calcaires (US002.043), déposés à plat sur le substrat naturel. Ce radier gît à 70 cm sous le niveau actuel. Le module moyen de l'ensemble des matériaux calcaires (50 kg) fluctue entre 10 et 20 cm. Au sein de cette structure, l'US002.036, équivalente à l'US002.007, contenait trois fragments osseux brûlés, trois éclats de taille en silex, une cinquantaine de calcaires (76 kg) et cinq blocs fracturés en poudingue (2,8 kg).

La fosse F002.011 est implantée à 40 cm au sud-est de la fosse F002.006. Son plan est fort semblable à celui de cette dernière, avec une même forme oblongue mesurant 85 cm sur 1,10 m. Une quarantaine de pierres calcaires sont plaquées pêle-mêle contre les parois de sa moitié orientale, sur une hauteur de 35 cm. D'autres éléments calcaires évoquent un assemblage comparable sur les parois de l'autre moitié, néanmoins altérée par la fosse F002.001. Le fond devait être empierré, comme le laissent deviner 11 petites dalles calcaires et deux fragments en poudingue. Le poids total des éléments en calcaire et en poudingue est respectivement de 95 kg et de 13 kg. L'US002.027, équivalente au remblai US002.007, renfermait 99 pierres calcaires (143 kg), ainsi que, dans sa partie supérieure, une esquille osseuse brûlée et 14 silex. Ces artefacts se déclinent en éclats de taille, en une ébauche probable d'une armature triangulaire et en une pointe de flèche triangulaire à pédoncule et à ailerons dégagés (Fig. 5).

La structure F002.015 s'étend à 60 cm au sud-ouest de F002.011. Seules sa portion orientale et une partie de son assiette sont conservées; les interfaces avec l'encaissant y sont revêtus de 11 petits blocs en poudingue (75 kg) et de 24 calcaires (40 kg). Les traces de creusement et la position des pierres suggèrent que le plan initial de F002.015 épousait une forme subcirculaire d'un diamètre de 90 cm. Une petite meule en grès à la surface d'abrasion très usée était intégrée à l'empierrement; celle-ci affecte une forme ovale de 10 sur 14 cm.

3.2. La zone 3

La zone 3 (Fig. 6) voisine la limite sud-ouest de la zone 2. Les aménagements mis au jour directement sous la couche de labour comportent quatre fosses (F003.001, F003.005, F003.007 et F003.009), une aire empierrée (F003.013) et trois monolithes en poudingue (F003.003, F003.004 et F003.008). La fouille de la structure F003.005 a dégagé une cuvette aux parois indurées F003.016 et les résidus sédimentaires des fosses F003.015 et F003.017.

3.2.1. Les fosses F003.001, F003.007 et F003.009

Les fosses F003.001, F003.007 et F003.009 ont été colmatées par un apport limoneux similaire, compact et de teinte orange clair. Les profondeurs mentionnées ci-dessous sont calculées à partir du niveau de décapage.

La fosse F003.001 comporte deux parties qui se différencient notamment par leurs profondeurs de creusement. Orientée sud/nord, la première partie est profonde de 67 cm à son extrémité méridionale et de 1,16 m à l'extrémité opposée. Elle est longue de 3 m et large de 15 à 25 cm. La paroi occidentale est verticale tandis que la paroi orientale est plus évasée avec une pente de 125°. Ce volume incluait le monolithe F003.008. Le comblement (US003.005) a fourni un segment d'anse à pâte claire, 39 petits blocs en poudingue (48 kg) et 48 en calcaire (17,8 kg); le calibre moyen varie entre 10 et 15 cm pour les éléments en poudingue et de 10 à 20 cm pour les calcaires. Dans la seconde partie de la fosse qui prolonge le quart nord-est de la partie précédente, le remplissage intégrait une scorie de fer et des fragments de poterie tournées dont des tessons à pâte claire avec glaçure datables du 11^e au 16^e siècle. Ce sédiment était associé à une concentration (US003.038) de 18 pierres en poudingue (74 kg) et de 11 en calcaire (16 kg). Certaines étaient posées sur le sol en place, à 24 cm de profondeur sous l'horizon de décapage, d'autres étaient superposées à celles-ci. Les calibres moyens des blocs sont semblables à ceux mis au jour dans le comblement de la cavité ayant accueilli le monolithe F003.008. Au nord de cet amas, l'interface de creusement



Fig. 5 – La pointe de flèche triangulaire à pédoncule et ailerons dégagés de la fosse F002.011.
Photo : L. Dehogne, © AWaP.

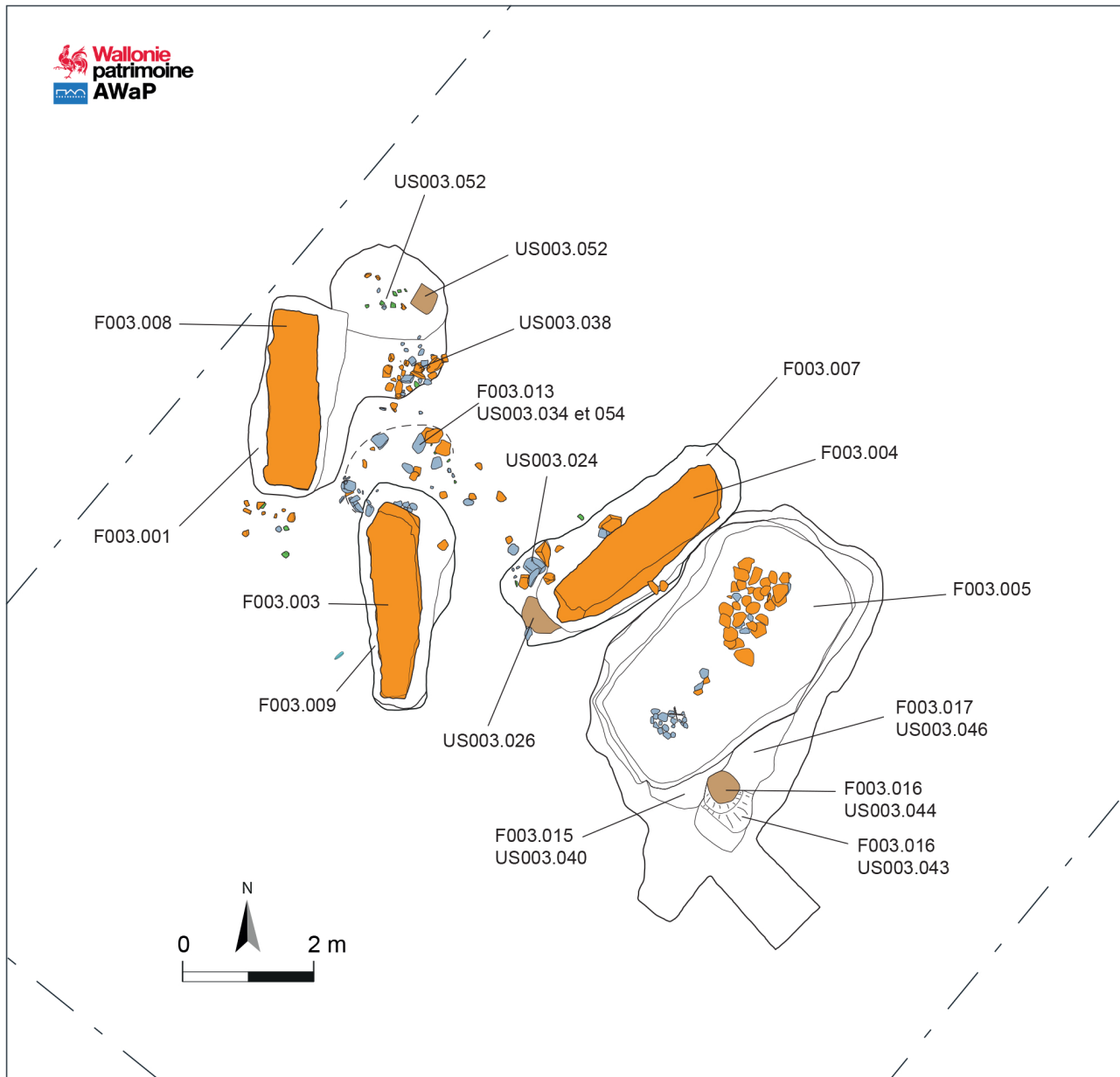


Fig. 6 – Plan des vestiges de la zone 3. DAO : C. Frébutte et M. Hulin, © AWaP.

dessine une forme de plan ovale dont le fond repose à 40 cm ; le même remblai limoneux y recouvrait un lambeau de sol fortement induré (US003.052) à proximité d'un cailloutis associant des éclats de calcaire, de poudingue et de grès (US003.053).

La fosse F003.007 est orientée sud/nord. Les dimensions moyennes sont de 4,50 m de longueur, 1,45 m de largeur et 70 cm de profondeur. Son fond s'incline légèrement du sud-ouest vers le nord-est. Le profil transversal est tronconique et comporte des parois entaillées suivant un angle de 105 à 110°. Quant au profil longitudinal, il comporte une paroi nord-est dont l'angulation régulière est de 145°. Au sud-ouest, la paroi est moins homogène car son segment central est incurvé et fortement induré (US003.026). Une distance moyenne de 25 cm sépare le bord sud-est de la fosse du flanc du monolithe F003.004 qui y est enterré ; elle mesure 35 cm le long du bord nord-ouest et une soixantaine de centimètres entre les bords sud-ouest et nord-est de l'excavation et les extrémités du bloc. Cinq blocs en poudingue (28,5 kg) et 29 fragments de calcaire (22 kg) qui composent l'US003.024 étaient posés sur le substrat limoneux dans la portion sud-ouest de la fosse, quasi à fleur de décapage ; leur calibre oscille entre 6 et 15 cm pour les premiers et de 8 à 17 cm pour les seconds. Les artefacts récoltés dans le remblai limoneux de la fosse (US003.023) comprennent trois silex

dont deux sont retouchés, quatre tessons à pâte noirâtre dont un est revêtu d'un décor linéaire, une demi-molette en grès, un bord de coupelle en verre gallo-romaine et un fragment de lame en fer.

La fosse F003.009 obéit à une orientation sud/nord. Sa longueur atteint 3,25 m et sa largeur varie de 90 cm dans la moitié méridionale à 1,42 m dans l'autre moitié. Le fond a une surface plane et est profond de 65 cm côté sud et de 90 cm côté nord. Les parois sont pour la plupart taillées à la verticale, à l'exception de la portion septentrionale du bord oriental, là où la fosse s'élargit. Dans cette zone, la partie médiane de la paroi est soulignée par un palier subhorizontal de 17 cm de large ; celui-ci sépare le segment inférieur qui est incurvé du segment supérieur qui est vertical. L'espace entre le périmètre de la fosse et celui du bloc de poudingue F003.003 qu'elle contient oscille entre 13 et 18 cm, hormis à l'extrémité nord où il s'élève à 30 cm et dans l'élargissement déjà mentionné où il s'accroît à 60 cm. Le remplissage (US003.009) a fourni un éclat de tuile gallo-romaine, des tessons glaçurés datables entre les 15^e et 17^e siècles, cinq petits blocs de poudingue (2 kg) et 34 fragments calcaires (9,2 kg).

3.2.2. Les monolithes F003.003, F003.004, F003.008 et F003.011

Les trois monolithes mis au jour durant les fouilles sont en poudingue. Leur poids a été déterminé par la balance électronique du camion qui, en fin de fouille, les a transportés vers la parcelle de l'allée couverte de « Wéris I » (cf. *infra*).

Le monolithe F003.003 (3,5 t) est couché dans la fosse 003.009. Sa section centrale évoque une forme trapézoïdale polyédrique à faces principales trapézoïdales, longue de 3,05 m. Son extrémité sud est plate et comporte des traces d'arrachement ; elle mesure 25 sur 64 cm. L'extrémité opposée a une emprise de 60 sur 80 cm et s'achève par deux pans obliques. Deux importantes fissures longitudinales traversent les flancs.

Le monolithe F003.004 (4,2 t) de la fosse F003.007 a une forme allongée de quelque 3,25 m. La largeur des flancs longitudinaux varie entre 60 et 80 cm. Le petit côté nord comporte un pan oblique ; le petit côté opposé, plus large, se compose de plusieurs pans convergents.

Le monolithe F003.008 (2,9 t) repose dans la fosse F003.001. Sa forme globale est celle d'un parallélépipède rectangle dont la longueur maximale atteint 2,63 m. Ses extrémités sont plates : celle du nord mesure 90 cm sur 62 cm, celle du sud 35 sur 52 cm.

Il nous semble pertinent de mentionner ici le menhir Danthine repris sous le code F003.011, étant démontré qu'il était intégré à ce groupe (cf. *infra*). Les dimensions de ce parallélépipède rectangle à faces principales trapézoïdales sont de 1 m de large, 3,6 m de longueur maximale et de 70 cm d'épaisseur moyenne. Une extrémité est dotée d'un pan oblique, l'autre, qui lui sert de base actuelle, comporte deux pans convergents décentrés. Hélène Danthine estimait le poids du bloc entre 7,5 et 8 t (Danthine, 1961 : 32) ; un réexamen récent l'évalue à 5,2 t.

3.2.3. Les excavations F003.005, F003.015, F003.017 et la cuvette F003.016

La fosse F003.005 adopte un plan subquadrangulaire de 3,35 m de large sur 5,25 m de long. Au sud-est, elle est prolongée par deux appendices rectangulaires de 85 cm de large. Les parois sont généralement abruptes. Le fond n'est pas uniforme : dans la moitié occidentale de l'excavation, il est globalement plat, large de 1,35 m et d'une profondeur comprise entre 90 cm et 1,05 m. Une cuvette de 30 cm de diamètre est visible dans son quart méridional. Le niveau inférieur de la moitié orientale de la fosse est quasi horizontal et en moyenne 15 cm plus haut. La fosse (Fig. 7) a tout d'abord été remplie par un apport argilo limoneux compact de teinte grise avec de nombreux *précipitas* ferreux (US003.058). Cette couche comportait 103 blocs de poudingue (411 kg) et 205 blocs de calcaire (262 kg) ; le calibre des premiers varie de 15 à 30 cm, celui des seconds de 15 à 25 cm. Ce contexte stratigraphique incluait quelques artefacts dont un fragment distal d'une lame en silex, un petit tesson à pâte noirâtre avec un possible décor linéaire, un bord de mortier gallo-romain du 2^e siècle de notre ère et un tesson d'aspect médiéval. Une couche supplémentaire (US003.011) est

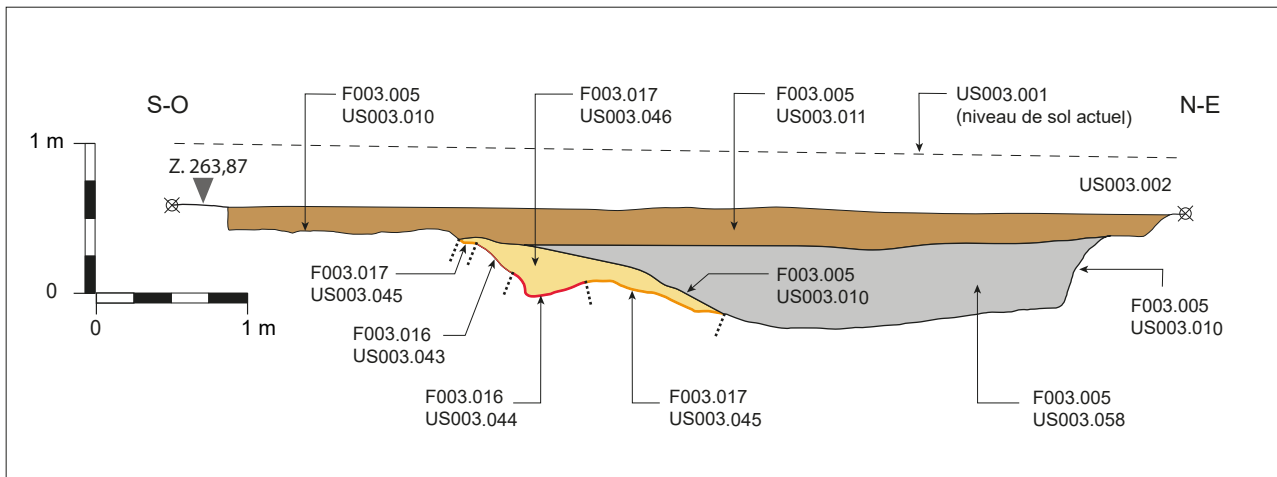


Fig. 7 – Coupe 003.017 des fosses F003.005, F.003.016 et F003.017. L’implantation du profil est précisée sur la figure 13d.
DAO : C. Frébutte et M. Hulin, © AWaP.

venue colmater la structure ; son sédiment limoneux homogène de couleur brun foncé à gris foncé contenait des planches recouvertes de goudron.

Les structures F003.015 et F003.017 ont été mises au jour dans l’angle sud-est de F003.005 ; leurs remblayages ont quasi disparu lors du terrassement de cette grande fosse.

L’installation de la structure F003.015 a elle-même coupé le remplissage de F002.017. Son existence se manifeste par un remblai argilo-limoneux gris brun foncé (US003.040).

La structure F003.017 est apparue à 20 cm de profondeur. Il n’en subsiste qu’un pan de paroi et une poche de limon homogène (US003.046), épaisse de 30 cm (Fig. 7) ; le sédiment est apparenté à celui des excavations ayant accueilli les monolithes de poudingue.

La cavité F003.016 a été découverte sous le remblai de la structure F003.017, à 50 cm sous le niveau de décapage (Fig. 7). Il s’agit d’une cuvette de 50 cm de diamètre et d’une quinzaine de centimètres de profondeur. Elle a été creusée dans le sol en place (US003.043). Son fond et ses parois étaient couverts d’un liseré limoneux induré (US003.044).

3.2.4. L’aire empierrée F003.013

16 petits blocs en poudingue (37,40 kg) et 16 blocs en calcaire (43 kg) sont disposés au nord de la fosse F003.009. Ils étaient posés sur le sol en place (US003.034 et 054) et recouverts d’une fine couche limoneuse quasi-identique au comblement de cette fosse. Certaines pierres paraissent former un arc de cercle dont la corde mesure 1,85 m.

4. Interprétation

L’interprétation de la plupart des vestiges des zones 2 et 3 est cohérente avec le patrimoine archéologique de la région de Wéris puisqu’elle y démontre l’existence de menhirs. L’argumentation s’appuie sur des considérations géologiques, la présence de fosses vouées soit à l’érection de monolithes, soit à leur condamnation et sur la répartition spatiale de ces blocs.

4.1. Nature et origine des matériaux

Trois lithologies sont représentées parmi les matériaux rocheux trouvés sur le site : les calcaires, les grès et les conglomérats (poudingues).

Seuls les calcaires sont d’origine locale ou sub-autochtone, provenant d’une zone de quelques dizaines de mètres autour du site, reflet du substratum calcaire sous ce dernier. Les fragments de conglomérats et de grès sont allochtones ; certains blocs calcaires ont

également pu subir un transport limité. Les roches conglomératiques affleurent à plusieurs centaines de mètres au sud du site, sur le versant septentrional de la crête du hameau de Pas-Bayard. Les fragments ont donc été amenés, d'une part par des processus anthropiques : c'est le cas des monolithes, et d'autre part par des processus naturels, notamment la solifluxion et le ruissellement. En effet les sédiments quaternaires recouvrant le substratum calcaire du site atteignent plusieurs mètres d'épaisseur et montrent plusieurs horizons de cailloutis composés de grès et de calcaires.

En 1947, le géologue Paul Fourmarier écartait l'hypothèse d'un transport par solifluxion du menhir Danthine car «[...] entre la zone de poudingue de Wéris et le champ [...] passe un banc calcaire qui constitue un obstacle infranchissable au glissement naturel d'un bloc pareil [...]» et d'ajouter «[...] que seule l'intervention humaine pouvait rendre compte de l'emplacement de la pierre [...]» (Danthine, 1961 : 34). Il faut cependant modérer ces propos, car le «banc calcaire» cité ne forme pas l'obstacle en amont du site. La crête formée par les grès eiféliens de la Formation de la Lomme (et non les calcaires) est trouée d'une ouverture de plus de 1 km, entre Pas-Bayard et le village de Wéris. La répartition des blocs de conglomérat localisés sur la carte d'Édouard Dupont (1885) montre clairement que cette trouée a permis leur déplacement par glissement vers le nord-ouest. L'origine de la dispersion des blocs est à chercher, non pas dans la présence d'un obstacle créé par les bancs calcaires, mais bien dans la topographie des lieux.

La carte des pentes (Fig. 8), représentant l'orientation et la déclivité des versants, met en évidence les trajectoires préférentielles des colluvions. Ces données démontrent sans

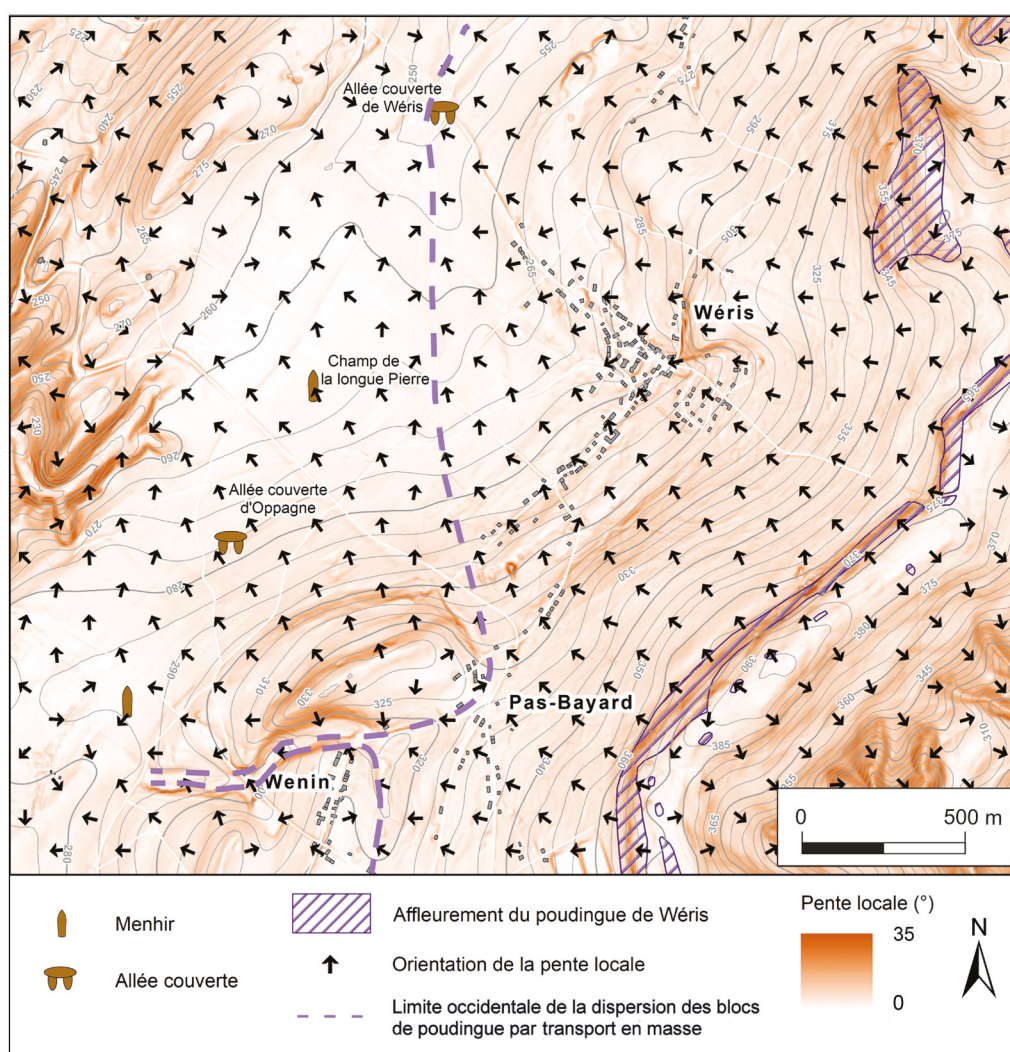


Fig. 8 – Carte des pentes de la campagne de Wéris. Réalisation : G. Houbrechts et J. Van Campenhout, © ULg.

équivoque que les monolithes du « Champ de la longue Pierre » n'ont pas pu atteindre leur position actuelle par des dynamiques gravitaires naturelles. Ce fait confirme des observations faites auparavant sur d'autres sites mégalithiques de Wéris (Pirson *et al.*, 2003 : 153-154; Frébutte *et al.*, 2009a : 267 et 276-277; Toussaint *et al.*, 2009 : 194).

La surface actuelle des champs labourés montre les trois mêmes types de roches en proportions inégales. Les fragments de grès sont plus fréquents que les fragments calcaires, tandis que les conglomérats sont plus rares. Ces éclats de conglomérats pourraient appartenir à des vestiges archéologiques en cours de destruction par l'activité agricole.

Les fosses fouillées en 2023 (zone 2) ont livré plus de 700 fragments rocheux, pesant au total plus de 2,5 tonnes : 515 d'entre eux (pesant 542 kg) sont de nature calcaire et 200 (640 kg) sont de nature conglomératique, auxquels il faut ajouter les trois monolithes pesant 2,230 tonnes. Dans la zone 3, 382 fragments de calcaire (436,8 kg) et 209 fragments de conglomérat (710 kg) ont été enregistrés, auxquels il faut ajouter les quatre monolithes (dont le menhir Danthine) pesant ensemble 16,7 tonnes. Les fragments de grès n'ont pas été comptabilisés. Notons également la présence de quelques fragments de quartz filoniens laiteux.

Parmi les calcaires de la zone 3, 35 blocs présentaient un faciès foncé à grain fin, sans élément remarquable ; 92 montraient des veines de calcite blanche (parfois en réseau assez dense) et 106 blocs montraient des fossiles macroscopiques évidents (principalement des coraux tabulés et des stromatopores). Tous les blocs calcaires avaient subi une corrosion superficielle. Fossiles et veines de calcite présentent un léger relief et sont souvent légèrement silicifiés. Cette silicification a vraisemblablement rendu les blocs fossilifères et veinés plus résistants à la dissolution. Ceux-ci seraient ainsi sur-représentés à la surface, à l'inverse des blocs calcaires non silicifiés, naturellement dissous. La prédominance de blocs calcaires avec éléments (fossiles et veines) sur les blocs qui en sont dépourvus, serait donc un biais lié à l'altération des calcaires, sous et au sein des colluvions.

4.2. Les structures de la zone 2

4.2.1. La phase 1 : une occupation mégalithique et funéraire

Cette phase comprend les fosses F002.006, F002.011 et F002.015, la dépression F002.014 et les monolithes F002.002, F002.003 et F002.004, ainsi que les ossements incinérés.

La fosse F002.006 et le monolithe F002.002 : une fosse d'érection et son menhir ?

La fonction de la fosse F002.006 (**Fig. 9**) est suggérée par des indices directs et indirects. Les premiers datent de son aménagement initial avec la présence de pierres calcaires sur le fond et les parois. Les seconds relèvent de l'épisode de destruction de la phase 2 lorsque la grande fosse F002.001 est créée. Quatre observations sont à énumérer :

- la fosse F002.006 a été vidée quasi intégralement de son contenu ;
- sa paroi méridionale a été démantelée au même moment ;
- la dépression F002.010, contemporaine de F002.001, se place dans le prolongement sud de cette sape ;
- la dépression contient le monolithe F002.002, orienté sud/nord.

Ces faits appuient l'hypothèse selon laquelle la fosse F002.006 est la structure d'érection d'un menhir abattu, le bloc F002.002. Les pierres calcaires auraient assuré la fondation et le calage du monument, y compris en tout ou en partie celles retrouvées en position secondaire dans le remblai de l'US002.036. Lors de son renversement, le monolithe aurait basculé vers le sud, ce qui signifie que l'extrémité nord de la pierre couchée constitue la base du menhir. Sa hauteur hors-sol est évaluée entre 1 m et 1,10 m.

La fosse F002.011 : une fosse d'érection ?

La forme et les dimensions de la fosse F002.011 (Fig. 10), ainsi que les pierres majoritairement calcaires qui en couvrent le fond et les parois, en font un sosie de F002.006. De plus, l'excavation a subi un épisode contemporain de vidange de son remplissage et de destruction de sa moitié occidentale. Par analogie, on peut supposer une fonction identique pour ces deux vestiges.



Fig. 9 – La fosse d'érection F002.006 (zone 2). Photo : C. Frébutte, © AWaP.



Fig. 10 – La fosse d'érection F002.011 (zone 2). Photo C. Frébutte, © AWaP.

Si F002.011 est une fosse d'érection de menhir, quelle serait la pierre qui, après son déchaussement, aurait été renversée vers l'ouest ? Le monolithe F002.002 qui est le plus proche est à exclure car il est combiné à la fosse d'érection F002.006 ; sa disposition par rapport à F002.011 ne soutiendrait d'ailleurs pas leur « jumelage ». Par ailleurs, la destruction simultanée des deux fosses empêche de penser que le monolithe a été déplacé de la fosse F002.011 à la fosse F002.006 à une époque antérieure à la condamnation.

Quant aux blocs F002.003 et F002.004, ils possèdent une morphologie inconciliable au volume de F002.011 ; leur éloignement de 5,50 m par rapport à la fosse paraît également trop élevé.

Reste une hypothèse : celle de l'évacuation pure et simple du monolithe vers un autre lieu. Ce type de manipulation a déjà été constaté pour un menhir de la zone 1 du « Champ de la longue Pierre » (Frébutte *et al.*, 2023 : 80).

Les monolithes F002.003 et F002.004 : des fragments de menhirs ?

Les stigmates d'arrachement et les perforations de barre à mine indiquent une dégradation intentionnelle des monolithes F002.003 et F002.004, vraisemblablement préalablement à leur ensevelissement. L'étude de leurs surfaces, les différences d'épaisseur et les tentatives d'assemblage démontrent qu'ils constituent deux blocs distincts et non les fragments d'un seul. Les données planimétriques et stratigraphiques n'ont pas fourni d'informations significatives pour déterminer leur appartenance à des menhirs brisés.

Cette éventualité ne doit toutefois pas être écartée car, sur base de ce qui suit, des associations seraient envisageables d'une part entre le monolithe F002.003 et la fosse F002.014, d'autre part entre le monolithe F002.004 et la fosse F002.015.

La fosse F002.015 : une fosse d'érection ?

L'aménagement F002.015 (Fig. 11) partage des traits confondants avec les fosses F002.006 et F002.011, à savoir une assise empierrée et la présence de pierres sur les parois, interprétées comme des éléments de calage. L'assemblage mixte de petits blocs de poudingue et de calcaire le singularise toutefois, les calcaires représentant 70 % des matériaux d'un point de vue numérique tandis que les conglomérats occupent 65 % de la masse pondérale de cet ensemble.



Fig. 11 – La fosse d'érection F002.015 (zone 2). Photo C. Frébutte, © AWaP.

Cette troisième possible fosse d'érection a traversé un épisode analogue d'altération avec vidange de son contenu et disparition concomitante de sa portion occidentale. Le menhir qui y aurait été planté aurait donc été renversé vers l'ouest ou l'ouest-sud-ouest.

À 1,80 m de ce point de basculement, vers précisément l'ouest-sud-ouest, la dépression F002.009 s'élargit et marque une atténuation de la pente de sa paroi. Ces particularités détermineraient-elles l'origine de l'acheminement du bloc F002.004 dans l'excavation ? Le tracé rectiligne entre le monolithe F002.004 et la fosse F002.015 reflète-t-il une réalité archéologique (voir Fig. 14) ? En d'autres termes, le monolithe serait-il un fragment du menhir issu de l'excavation F002.015 et dont les autres pièces auraient disparu ?

La dépression F002.014 : une structure énigmatique

La dépression F002.014, au fond partiellement compacté, est dépourvue de pierre et d'artefact. Elle a été uniformément remblayée par le sédiment de la fosse F002.001 qui est attribuable à la phase 2.

Y avait-il à cet endroit quelque chose de plus ancien qui justifiait pareille perturbation ? La question mérite d'être posée car les terrassements de F002.001 ont systématiquement gommé l'occupation de la phase 1. L'interface damée de F002.014 avec le substrat limoneux résulte de pressions artificielles fortes et lourdes. Ce type de traces ressemble à celles qu'ont laissées, dans leurs fosses de fondation néolithique, des menhirs de la zone 3, celui d'Ozo et des monolithes dressés du vestibule de l'allée couverte de « Wéris II ».

La dépression F002.009 manifeste une largeur plus grande et un pendage moins prononcé à son extrémité sud-est, à proximité du bloc F002.003. Ces particularités reflètent probablement l'origine du basculement de la pierre dans la cavité. Or, la poursuite de cette trajectoire vers le sud-est se dirige vers la dépression F002.014. Les nombreux éclats et petits blocs de poudingue de l'US002.007 répartis dans ce secteur sud-est ne seraient-ils pas des fragments d'un ou de menhir(s) dépecé(s), au(x)quel(s) se rattacherai(en)t également F002.003 ou des éléments de calage de menhir(s) ? La seconde proposition paraît plus recevable car il est plus aisé d'ensevelir ou d'évacuer des menhirs que de les réduire en menus morceaux. Un éclatement aussi poussé d'un monolithe aurait en outre entraîné la présence d'un grand nombre d'esquilles multi millimétriques à centimétriques ; la fouille n'a rien livré de tel.

Deux points sont encore à noter pour ce secteur. Premièrement, la majorité des esquilles osseuses brûlées ont été enregistrées dans le remblai de la phase 2, mêlées aux pierres de l'US002.014 (Fig. 12). Deuxièmement, la dépression s'inscrit dans le prolongement de la file occidentale des menhirs de la zone 1 et dans un alignement supposé de menhirs joignant le site de Heyd et des cinq menhirs du « Buisson au bureau », implantés aux abords de l'allée couverte de « Wéris II » (cf. *infra* ; Fig. 14).

Bref, l'interprétation de la dépression F002.014 comme une structure d'érection de menhir est plausible mais elle manque d'indices matériels suffisants (par exemple, un système de calage), pour la valider de manière convaincante.

Éléments de datation

Le *Radiocarbon Dating Laboratory* de l'Institut royal du Patrimoine artistique a effectué deux analyses radiométriques : l'une sur un charbon de bois de peuplier prélevé entre les pierres de l'assiette de F002.011 ayant stabilisé un potentiel menhir, l'autre sur un os brûlé trouvé dans la fosse de condamnation F002.001 ; ce dernier s'est révélé humain (cf. *infra*). Avec une probabilité de 95,4 % à 2 σ , le prélèvement charbonneux daterait après calibration entre 2870 et 2580 BC (RICH-36045 : 4131 \pm 27BP) et l'échantillon osseux entre 2620 et 2460 BC (RICH-35378 : 4027 \pm 23 BP). Ces séquences s'échelonnent donc sur cinq siècles, entre 2870 et 2460 BC, et se recouvrent sur une quarantaine d'années. Insistons sur le fait que rien ne permet d'affirmer que ces échantillons sont liés à un événement unique de crémation, étant donné que l'endroit a pu connaître un phasage transgénérationnel, que les deux éléments ne sont pas contigus spatialement et que leurs contextes stratigraphiques

ont été ultérieurement remaniés. En sachant que le bois de crémation est en général du combustible provenant d'individus peu âgés, qu'une partie du carbone du combustible végétal est transférée aux ossements lors de la crémation, que dès lors la datation des ossements est une moyenne entre le carbone des os et du combustible et que les datations sur os et charbons de bois provenant d'une crémation donnent en général des dates comparables, plusieurs hypothèses, peuvent être avancés :

- l'érection du menhir disparu de F002.011 est antérieure à l'incinération (deux événements séparés) ;
- l'érection du menhir disparu de F002.011 est contemporaine de l'incinération ; cela impliquerait :
 - soit que ce fragment de charbon appartient au cœur de l'arbre et non à son dernier cerne ou à l'aubier : sachant que la longévité moyenne d'un peuplier atteint 120 ans, la datation de l'abattage de notre individu pourrait déborder plus largement sur les 26^e et 25^e siècles avant notre ère ce qui dans ce cas, coïnciderait pleinement avec la plage chronologique de l'esquille osseuse. Mais de manière générale, les crémations s'effectuent avec du combustible provenant d'individus plutôt jeunes ;
 - soit que le combustible utilisé pour la crémation est du bois ancien ramassé, donnant ainsi une date « réelle » pour le charbon et plus récente pour le reste osseux qui est donc rajeuni par apport de carbone végétal lors de la crémation. Cette possibilité est toutefois peu probable : dans le cadre d'un rituel funéraire, le combustible utilisé pour une crémation est en général sélectionné avec soin pour des raisons symboliques, et non pas constitué d'un tout venant ramassé au hasard ;
 - soit que le squelette a été incinéré avec des végétaux plus jeunes que le charbon daté ; dans ce cas le charbon ne serait finalement en rien relié à la crémation.

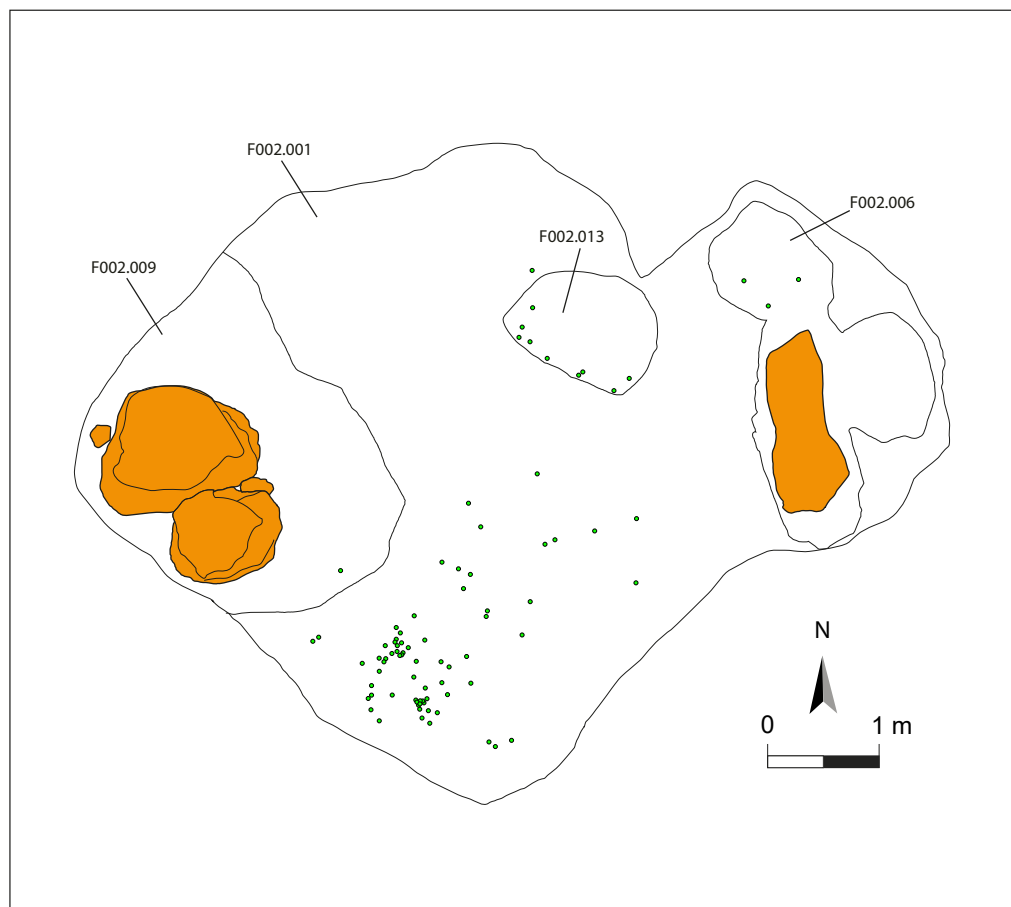


Fig. 12 – Répartition des esquilles humaines incinérées de la zone 2. Les pierres de l'US002.014 n'ont pas été représentées dans un souci de lisibilité. DAO : C. Frébutte et O. Gailly, © AWaP.

Dans tous les cas, les deux événements de déposition sont séparés, que le charbon soit contemporain du reste humain ou plus ancien car déposé avant ou par remaniement de couches au moment du calage du menhir.

Quoiqu'il en soit, les mesures radiométriques confirment l'occupation de l'environnement de Wéris durant la première moitié du 3^e millénaire avant notre ère, voire durant l'étape 1 du Néolithique final (Toussaint *et al.*, 2024) et/ou d'une occupation durant l'étape 2 de cette période. La première séquence était connue par des analyses radiocarbone faites à la fin des années 1990 sur des ossements humains provenant des allées couvertes (Toussaint & Hubert, 1998 ; Toussaint *et al.*, 2000), la seconde par des tessons campaniformes récoltés au 19^e siècle dans ces mêmes monuments (Huysecom, 1981). Dans un avenir proche, il conviendra de réaliser des analyses radiométriques complémentaires sur d'autres restes humains exhumés dans les allées couvertes, et ce afin d'affiner notre perception chronologique.

La pointe de flèche en silex de la fosse F002.011 a été découverte dans un horizon remanié durant la fin du Moyen Âge ou les Temps modernes. Elle mérite d'être épinglée ici puisque sa typologie (triangulaire à pédoncule et à ailerons dégagés) la classe dans le Néolithique final et que des armatures comparables ont été relevées sur les sites des allées couvertes.

Les ossements incinérés

Les 395 fragments osseux (Fig. 12) sont liés à un dépôt de crémation incomplet datable entre la fin du 27^e siècle et la première moitié du 25^e siècle BC. Toutes les esquilles ont été recueillies dans les contextes stratigraphiques de la phase 2 imputable à la fin du Moyen Âge ou aux Temps modernes. C'est donc probablement à ce moment que la sépulture fut détruite.

La majeure partie de ces restes a été enregistrée dans un rayon de 1,50 m dans la partie sud-est de la fosse F002.001. Ajoutons trois esquilles dans le comblement de la fosse d'érection de F002.006, une dans celui de la fosse d'érection F002.011 et 10 dans le remblai de la cuvette F002.013. Malgré leur dispersion et leur contexte de découverte, les os ont conservé dans leur emplacement une certaine logique anatomique et offrent une image éclatée du squelette orienté selon un axe nord-est/sud-ouest (tête au nord-est). À défaut de trace de chauffe (terre rubéfiée, chaux, rares charbons de bois...) et de potentiel contenant funéraire (aucun fragment de céramique, aucune trace d'aménagement en bois), il est difficile de statuer sur une sépulture primaire (tombe-bûcher) ou secondaire (crémation du défunt sur un bûcher, puis dépôt des os dans une urne).

Si la quasi-totalité des os appartient à l'espèce humaine, certaines esquilles ont par prudence été enregistrées comme « indéterminées » et des études microscopiques seront nécessaires pour exclure toute présence de faune dans l'échantillon. Parmi les os humains, l'absence de doublon, d'incompatibilité de maturation, de robustesse et les nombreux recollages effectués amènent à identifier les restes à ceux d'un seul individu. Des fragments de crête iliaque fusionnée montrent que le défunt était âgé de plus de 20 ans (Bruzek *et al.*, 2005). Le sexe reste à l'heure actuelle indéterminé puisqu'aucun paramètre morphoscopique discriminant n'a été constaté.

L'interprétation de la couleur des ossements comme un marqueur de l'intensité de crémation reste controversée. Il existe toutefois un consensus selon lequel la couleur blanche, telle qu'observée majoritairement ici, traduit une température ayant atteint au moins 600 à 800°C (Depierre, 2014). La crémation est aboutie et complète avec une combustion plutôt homogène. Cela signifie que le bûcher a été conduit par un crémateur dans des circonstances contrôlées (apports fréquents en bois et en oxygène) pour brûler suffisamment et assez longtemps l'ensemble des segments anatomiques. La calcination des os (destruction complète de la matière organique) est confirmée par des rétrécissements, des éclatements de fûts diaphysaires et des effondrements de diaphyses dans la cavité médullaire. La crémation a été réalisée sur cadavre « frais » encore entouré de ses tissus mous (muscles, tendons, etc.), les os brûlés décharnés n'évoluant jamais vers le blanc (Depierre, 2014).

La masse totale des restes humains s'élève à 317,83 g. Elle est nettement inférieure à la masse théorique minimale acceptable pour un squelette indo-européen adulte crématisé (soit 799,2 g) et ne représente que 12,03% du poids moyen d'un squelette entier de femme (variant de 2296,6 g à 2989 g) et 8,12% du poids moyen d'un squelette d'homme (entre 3410,2 g à 4417 g) (Depierre, 2014; Lattard, 2018). Tous les segments corporels (tête, tronc, membres) sont représentés sans qu'aucune sélection particulière n'ait été remarquée.

4.2.2. La phase 2 : La destruction du site mégalithique

C'est durant la seconde phase que sont démantelés les éléments mégalithiques du site. Pour ce faire, la fosse F002.001 est creusée sur quelque 33 m². Le *terminus post quem* du chantier oscille entre les 15^e et 16^e siècles de notre ère.

Les techniques de destruction varient; certaines sont sujettes à caution en fonction de la nature incertaine des vestiges attribués à l'époque néolithique (Fig. 14). L'opération la plus plausible est le basculement du menhir F002.002 vers le sud dans la cuvette F002.010. Les blocs F.002.003 et F002.004, enterrés dans la cuvette F002.009, seraient des fragments subsistants de deux menhirs qui, après leur abattage, ont été débités à l'aide de barres à mine. Les autres portions auraient été évacuées du site tout comme le menhir hypothétique de la fosse F002.011.

Le processus de condamnation est également responsable du rejet massif de petits blocs de poudingue et de calcaires dans la partie sud-est du chantier et de l'éparpillement des restes humains incinérés.

4.2.3. La phase 3 : des sondages contemporains

La phase la plus récente est représentée par les excavations F002.007, F002.008 et F002.012. La réalisation de F002.007 et F002.008 autour des monolithes de poudingue et le recoupement par F002.012 des fosses F002.013 et F002.015 évoquent des sondages de reconnaissance. Ces investigations sont confirmées par le témoignage oral d'un agriculteur, Pierre David, qui les attribue au début du 21^e siècle.

4.3. Les structures de la zone 3

4.3.1. La phase 1 : une occupation mégalithique

Des fosses d'érection de menhir sont identifiables par comparaison avec des indices déjà mis en évidence sur d'autres sites, telles des concentrations de pierres posées sur le substrat naturel, contribuant à des systèmes de calage et majoritairement en poudingue, et des surfaces damées de celui-ci.

Ainsi, les US003.052 et 053 relevées au nord-est de la fosse F003.001, dans la cuvette ovale, localiseraient l'assiette du monolithe F003.008. De même, l'aire empierrée F003.012 serait le reliquat de la fondation du monolithe F003.003. Quant au sol induré (US003/026) et aux petits blocs (US003.024) dégagés au sud-ouest de la fosse F003.007, ils signaleraient la zone d'élévation du monolithe F003.004. Ces emplacements supposés de dressement sont dans chaque cas proches de l'extrémité la plus large des pierres couchées.

Le scénario de destruction du menhir Danthine plaide pour coupler ce mégalithe à la cuvette F003.016 exhumée sous le remblai de la structure F003.017, elle-même dégagée dans la fosse F003.005. Par sa forme et ses dimensions, la cuvette aux parois indurées correspond au négatif d'une protubérance visible sur la base envisagée du bloc (Fig. 13a).

Par rapport au niveau actuel du champ, le redressement des menhirs leur conférerait une hauteur hors-sol approximative de 2,40/2,50 m pour F003.003, de 2,60 m pour F003.004, de 2 m pour F003.008 et de 2,80 m pour F003.011, sachant que les portions enterrées des monolithes fluctueraient entre 60 et 85 cm.

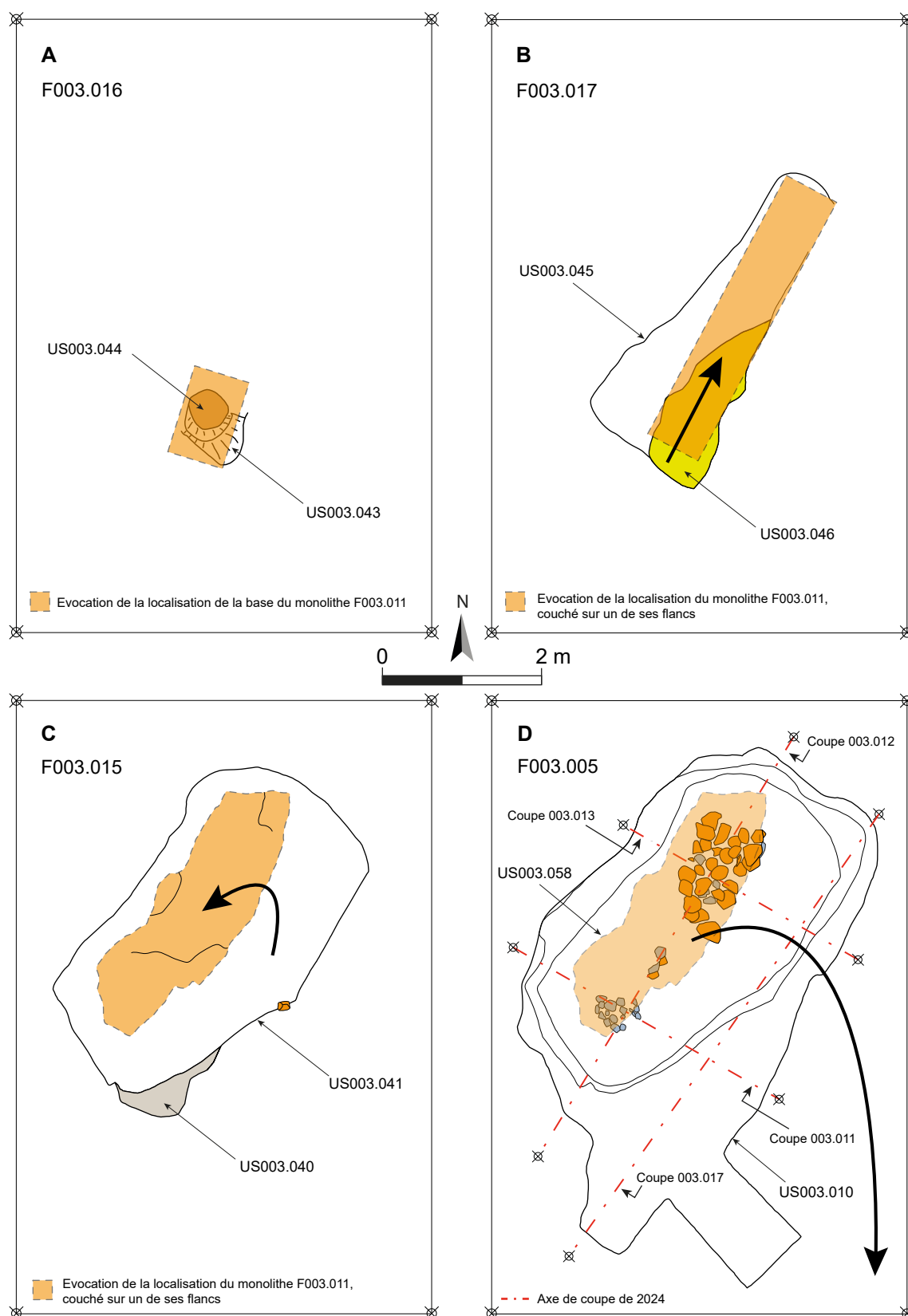


Fig. 13 – Reconstitution des principales manipulations du mégalithe F003.011 (le menhir Danthine). A. Dressement néolithique; B. Premier basculement dans la fosse F003.017 (Temps modernes); C. Deuxième basculement dans la fosse F003.015 (début du 20^e siècle). Le menhir Danthine (F003.011) a été repositionné dans la fosse de condamnation d'après des photos de la fouille de 1947 et des détails stratigraphiques; D. Fouille d'H. Danthine (1947) et transfert du monolithe le long de la N841 (1948). DAO: C. Frébutte, © AWaP.

4.3.2. La phase 2 : la destruction du site mégalithique

Les fosses F003.001, F003.007, F003.009 et F003.017 étaient destinées à ensevelir les menhirs. Les caractéristiques communes de leurs remplissages plaident pour une contemporanéité du chantier qui s'est également occupé du menhir Danthine (Fig. 13b). La disparition des menhirs a successivement connu une sape sur un de leurs côtés, un basculement sur le sol, puis une rotation, en un ou deux temps, dans leurs oubliettes. Les menhirs F003.004 et F003.011 ont été abattus de manière parallèle, du sud-ouest vers le nord-est, tandis que les menhirs F003.003 et F003.008 ont chuté du nord vers le sud (Fig. 14).

Des tessons de céramique placent le *terminus post quem* de ces événements entre les 15^e et 17^e siècles.

4.3.3. La phase 3 : interventions des 19^e-20^e siècles

À la charnière des 19^e et 20^e siècles, l'exploitant agricole Léon David enterre plus profondément le menhir F003.011 qui était régulièrement heurté lors du charruage (Fig. 13c). À cette fin, une fosse est creusée le long du flanc occidental du monolithe qui subit ensuite un quart de tour afin d'y être renversé. Le lambeau argilo-limoneux de la structure F003.015 est un remblai contemporain de cette activité.

C'est dans cette position, comme le confirment des photographies, que le monument est exhumé par Hélène Danthine en 1947 (Fig. 13d). À la demande du fermier, le bloc est extrait de la fosse l'année suivante par une entreprise de travaux publics ; les ouvriers du chantier ont tout d'abord voulu le retirer depuis l'ouest mais doivent finalement le faire depuis l'est. Ce changement de stratégie est dû à la découverte d'un obstacle imprévu : le monolithe F003.004 dont l'existence ne sera jamais divulguée à l'archéologue liégeoise... La fosse F003.005 est l'œuvre de ces remaniements. Le menhir Danthine est ensuite transféré à une centaine de mètres de là et redressé au bord de la N841.

4.4. Répartition spatiale

La distribution des vestiges mégalithiques certains ou supposés est à examiner de manière plus globale avec d'autres sites déjà connus, puis zone par zone. Les codes d'identification des menhirs repris ci-dessous proviennent d'une numérotation établie en 2000 (Frébutte *et al.*, 2000).

Les éléments mégalithiques des zones 2 et 3 (Fig. 14) sont-ils alignés avec d'autres mégalithes ? En 2000, F. Hubert rédigeait une étude traitant de l'organisation des mégalithes de Wéris (Hubert, 2000) ; des possibilités d'alignements y sont développées. Une de ses lignes suivrait un tracé de 5,1 km ; elle comporte du nord au sud le menhir de Heyd (M26), le menhir de Morville (M25), les menhirs (M14 à 16) que le « Champ de la longue Pierre » a révélés en 1947 et 1984 et les cinq menhirs du « Buisson au sureau » (M9 à 13).

Depuis lors, les coordonnées GPS des pierres ont été recalculées sur terrain avec notre collègue Olivier Gailly (AWaP) et intégrées dans le logiciel cartographique QGIS. Si l'alignement déjà mentionné part, au nord, du menhir de Heyd, quel serait le menhir du « Buisson au Sureau » qui en fixerait le point le plus méridional ? Si l'on opte pour le menhir de l'extrémité nord-ouest (M13), l'alignement (ligne 1) passe à une distance de 6,50 m à l'ouest des structures mégalithiques des zones 1 et 2 et s'intercale entre les menhirs F003.003 et F003.004. Si l'on choisit le menhir central (M11) du groupe, l'alignement (ligne 2) passe à une distance de 3,90 m à l'ouest des menhirs et des fosses d'érection des zones 1 et 2 et entre les menhirs F003.004 et F003.011. S'il s'agit du menhir de l'extrémité sud-est (M9), on s'aperçoit que l'alignement (ligne 5) englobe le rang occidental des menhirs de la zone 1, et non le rang oriental comme décrit ailleurs (Frébutte *et al.*, 2023 : 78), ainsi que la fosse F002.014 et la fosse d'érection F002.015 ; elle passe à 1,90 m du menhir « Danthine » qui était planté plus à l'ouest.

Focalisons-nous à présent sur les deux alignements parallèles de menhirs de la zone 1. Dans la zone 2, les prolongements de leurs tracés enserrant la fosse d'érection F002.015 et la fosse F002.014 ; l'alignement oriental (ligne 4) frôle le bord ouest de la fosse d'érection

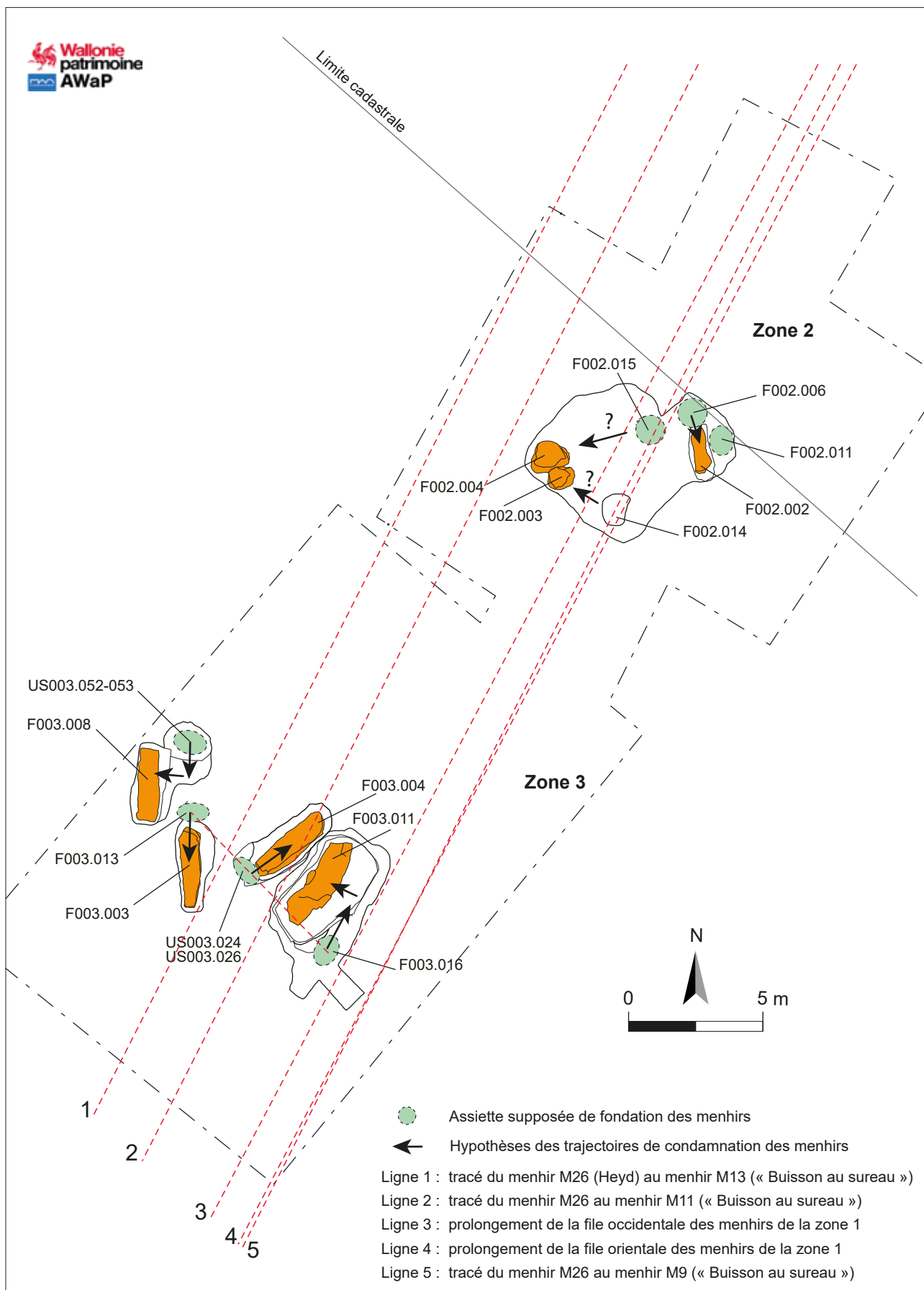


Fig. 14 – Localisation des aires de fondations néolithiques des menhirs des zones 2 et 3 confrontées aux hypothèses d'alignement et de scénarios des destructions. L'emplacement du menhir Danthine couché (F003.011) est restitué sur la base des mêmes indices que dans la fig. 13. DAO : C. Frébutte, O. Gailly et M. Hulin, © AWaP.

F002.006. Dans la zone 3, ces prolongements mettent à l'écart vers l'ouest les pierres dressées ; le tracé ouest (ligne 3) côtoie d'à peine 50 cm le flanc oriental du menhir F003.011.

Zoomons sur l'organisation interne des zones 1 et 2. La zone 2 se caractérise par la concentration des trois fosses d'érection F002.006, F002.011 et F002.015 dans sa portion nord-ouest. 40 à 60 cm séparent à peine ces excavations qui se répartissent en arc de cercle.

La zone 3 est tout aussi intéressante avec un alignement sud-ouest/nord-est des assiettes d'érection des menhirs, y compris celle du menhir Danthine. L'emplacement primitif du menhir F003.008 est légèrement décalé vers le nord. Cette ligne de quelque 9 m pourrait se poursuivre vers le nord-ouest où des prospections géophysiques ont détecté des anomalies. Les quatre menhirs ont été élevés en fonction de leur taille et de leur poids. Le plus petit et le plus léger au nord-ouest, le plus haut et le plus lourd au sud-est. Cette hiérarchisation n'est pas due au hasard car elle se répète de la même manière sur le site des trois menhirs d'Oppagne et celui des cinq menhirs du « Buisson au sureau » proches de l'allée couverte de « Wéris II » (Frébutte *et al.*, 2009b : 284-285 ; Hubert *et al.*, 2009 : 254). Ces deux derniers groupes partagent des orientations cardinales proches avec celui de la zone 3.

Une réflexion déontologique s'impose car projeter des alignements de menhirs sur de longues distances est sujet à caution. Les multiples possibilités énoncées rendent l'exercice d'autant plus périlleux qu'elles résulteraient d'un biais de nos recherches : les fouilles des zones 1, 2 et 3 ont en effet été implantées dans le tracé supposé joignant le menhir de Heyd aux menhirs du « Buisson au sureau ». Les suggestions déjà énoncées de longs alignements doivent donc être tempérées dans l'état actuel des connaissances, tout en étant conscient des divergences entre une approche centimétrique contemporaine et celle des mesures néolithiques imprégnées par d'autres considérations. L'étude d'alignements sur de plus courtes distances, à l'instar des lignes 3 et 4, offre davantage de probabilité de leur caractère intentionnel.

4.5. Classification des menhirs des zones 2 et 3

Conformément à une typologie des critères d'identification des menhirs de la Préhistoire belgo-luxembourgeoise (Toussaint *et al.*, 2005) et en fonction de ce qui précède, les menhirs F002.002, F003.003, F003.004, F003.008 et F003.011 (le menhir Danthine) peuvent être appréhendés comme des menhirs certains de type B : ils présentent des critères absolus de dressement (fosse d'érection, blocs de calage, liserés de compression) et des critères de manipulation (acheminement sur le site, enfouissement dans des fosses de condamnation). Ils ne peuvent être appréhendés comme des menhirs de type A car leur datation au Néolithique n'est pas étayée par des indices directs (des analyses radiocarbones sont cependant planifiées). Leur chronologie repose effectivement sur la présomption de leur appartenance au « Champ mégalithique de Wéris » dont des composants ont été élaborés ou fréquentés à la fin du Néolithique récent et au début du Néolithique final (Toussaint *et al.*, 2024 : 363).

Les blocs F002.003 et F002.004 manifestent des caractères absolus de manipulation anthropique (acheminement sur le site, traces de débitage, inhumation dans des fosses) mais pas de dressement. Cet argument combiné avec le voisinage de menhirs certains de type B et une attribution chronologique indirecte au Néolithique en ferait des morceaux de deux menhirs probables de type B. Ce caractère fragmentaire réclame de la prudence ; c'est pourquoi nous nous abstenons de cette classification en l'état actuel de l'étude.

Poursuivant la nomenclature de 2000 (Frébutte *et al.*, 2000), les menhirs certains de type B étudiés en 2023 et 2024 seront dorénavant désignés comme suit : M39 (F002.002), M40 (F003.003), M41 (F003.004) et M42 (F003.008). Le menhir « Danthine » est déjà désigné par le code M14.

Les structures F002.011 et F002.015 sont assimilées à des fosses d'érection de menhirs, en raison de l'accumulation de pierres qui servaient probablement à caler la base de pareils monuments. Leur association avec un monolithe particulier n'a pu être définie, comme dans le cas de la fosse F001.039 du « Champ de la longue Pierre » (Frébutte *et al.*, 2023). Malgré qu'il soit impossible de ranger ces « menhirs fantômes » au sein de la typologie

des critères d'authentification, nous tenons toutefois compte des fosses pour suggérer l'existence de pierres dressées. Ainsi, la fosse F002.011 aurait accueilli le menhir M43 et la fosse F002.015 le menhir M44. En revanche, le seul indice du fond induré de la fosse F002.014 ne suffit pas à adopter un raisonnement comparable à son égard. Notons que plusieurs axes d'alignements potentiels traversent la fosse.

4.6. Datation et motivation de la destruction des sites mégalithiques

D'après les approches planimétriques et stratigraphiques et un premier examen céramologique (Sophie Challe & Marisa Pirson, AWaP), les éléments mégalithiques de la zone 2 ont été démantelés lors d'un seul épisode, au plus tôt après le 15^e ou le 16^e siècle de notre ère. Le *terminus post quem* de l'activité de destruction qui a touché les menhirs de la zone 3 correspondrait aux 15^e, 16^e ou 17^e siècles. Les 16^e et 17^e siècles ont déjà été tenus pour responsables de la démolition des menhirs exhumés en 1984 dans le « Champ de la longue Pierre » (Hubert, 1985 : 20), ainsi que de la disparition des cinq menhirs du « Buisson au sureau » (Hubert & Hubert-Moyson, 2009 : 251). C'est aussi durant le 17^e siècle que sont ensevelis les menhirs de la zone 1 (Frébutte *et al.*, 2024 : 30-31). Un acte de la Haute Cour de Durbuy (Registre aux Transports) est susceptible de proposer un *terminus ante quem* à ces saccages ou à une partie d'entre eux : le 10 mai 1660, « [...] Guillaume Brunkin [...] avait donné en gagière à Jean Bredar une p.[ièce] de terre à Wéris gisant à la longue pierre en la commune. ». Si ladite pierre est qualifiée de longue et non de haute, ne serait-ce pas une indication d'une position horizontale et non verticale ? La mention de ce lieu-dit dans un écrit officiel indiquerait que l'adoption de son usage est ancrée et partagée par la communauté villageoise ; elle aurait donc une « certaine ancienneté ».

Les motivations religieuses et/ou profanes de ce « menhiroclasse » ont déjà été abordées (Frébutte *et al.*, 2023 : 80), sans vraiment conclure. Un point alimenterait la problématique. La limite cadastrale qui sépare les parcelles A161f et A161g borde les fosses d'érection F002.006 et F002.011 (Fig. 14). Est-ce une coïncidence ou le signe d'une reconversion des menhirs en bornes, avant leur condamnation ? Cette dernière supposition serait corroborée par deux exemples locaux supplémentaires : la fosse d'érection du menhir F001.020 du « Champ de la longue Pierre » (zone 1) est traversée par la limite cadastrale des terrains A162a et A162f (Fig. 1 ; Frébutte *et al.*, 2023) et les trois menhirs d'Oppagne sont implantés sur ou juste à côté de la frontière d'une enclave de la Principauté de Liège en territoire ducal luxembourgeois. Ce dernier cas figure sur une planche de la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778) dressée à l'initiative du comte de Ferraris (Carte de Cabinet). Pareille récupération de pierres dressées implique que leur nature soit devenue purement fonctionnelle et non connectée à des superstitions. On voit mal alors pourquoi des considérations religieuses – nous avons un temps pensé au contexte de la Contre-Réforme – auraient provoqué leur effacement du paysage. En revanche, elles ont pu entraver les travaux agricoles au fil des partages fonciers entre héritiers et au gré des morcellements consécutifs des champs. De toute évidence, les charruages dont l'axe est orienté nord-ouest/sud-est ne pouvaient être qu'embarrassés par des barres mégalithiques. Était-ce là le motif de leur crime ?

5. Conservation

Les deux zones ont été rebouchées au terme des investigations afin de respecter les recommandations du propriétaire.

Les fosses de la zone 2 ont été remblayées avec du sable jaune et les monolithes enterrés plus profondément, dans l'optique d'une gestion intégrée avec l'activité agricole et d'une conservation *in situ*.

Les trois monolithes de la zone 3, remarquables par leur morphologie, ont été extraits des fosses de condamnation et acheminés vers l'allée couverte de « Wéris I ». Cette solution a été préconisée à des fins d'études plus approfondies car certains flancs auraient été taillés. Elle enrichit du coup l'offre pédagogique et touristique. Aujourd'hui, ils sont couchés le long

d'une limite cadastrale en respectant l'ordre de leur position de découverte. La perspective de leur redressement à leurs emplacements initiaux en compagnie du menhir Danthine est souhaitable en terme patrimonial et est scientifiquement défendable. En attendant, des géotextiles ont été posés sur les assiettes d'érection avant le comblement de l'aire fouillée.

6. Conclusion

Les apports des investigations des zones 2 et 3 du « Champ de la longue Pierre » sont multiples.

Les observations géologiques complètent des données enregistrées précédemment sur d'autres sites mégalithiques de Wéris, en particulier les allées couvertes de « Wéris I » et de « Wéris II ». Des dépôts holocènes et pléistocènes ont été discernés ainsi que leur processus d'apports par colluvionnement. L'absence d'éléments conglomératiques (poudingue) dans ces unités confirme les résultats de l'approche géomorphologique qui écarte tout transport naturel de tels matériaux dans le « Champ de la longue Pierre ». En d'autres mots, la présence de ces éléments ne peut être due qu'à l'activité humaine.

La roche conglomératique ou poudingue demeure le matériau privilégié des menhirs. En petits blocs, elle est également utilisée pour stabiliser la base de certains d'entre eux. La présence de centaines de petites pierres calcaires dans les fosses procède vraisemblablement de deux processus. Le premier provient de l'épierrement des champs synchronisé à l'ouverture des grandes fosses de condamnation des Temps modernes. Le second est un apport néolithique car de tels éléments ont servi de radier de fondation et de calage à des menhirs, en témoignent deux fosses d'érection de la zone 2. Cette utilisation mégalithique du calcaire a pareillement été remarquée pour les orthostates et des piliers des allées couvertes (Frébutte *et al.*, 2009a; Toussaint *et al.*, 2009). Comment interpréter des systèmes de calage de menhirs qui se distinguent par leurs matériaux, tantôt dominés par du conglomérat, tantôt par du calcaire, tantôt mixte (poudingue et calcaire)? Répondent-ils à des stratégies opératoires spécifiques à des périodes et/ou à des groupes d'individus? Faut-il voir dans l'usage du calcaire, disponible sur et autour des sites, un choix synonyme de réduction d'efforts et d'allègement logistique? La question reste pendante et débouche sur de nouvelles perspectives d'investigation.

La connaissance du complexe mégalithique de Wéris se voit gratifiée de quatre menhirs certains de type B, de deux fosses d'érection de menhirs disparus, ainsi que de la reconnaissance de la zone d'érection primitive du menhir Danthine. L'insertion de cette pierre dans un nouvel alignement dont les pièces sont agencées par taille reflète une complexité symbolique et rappelle les cas analogues des trois menhirs d'Oppagne et des cinq menhirs du « Buisson au sureau ».

Au niveau chronologique, les datations radiométriques obtenues sur un charbon de bois et une esquille humaine confirment l'occupation de l'environnement de Wéris durant la première moitié du 3^e millénaire avant notre ère.

Les restes humains brûlés sont exceptionnels à plus d'un titre, même s'il n'est pas possible d'établir de lien précis entre cet ensemble et l'occupation mégalithique de la zone 2. C'est en effet la première fois que la pratique de l'incinération est observée pour l'époque néolithique à Wéris, à l'inverse du rituel de l'inhumation attesté dans les allées couvertes, sur le site du menhir de Heyd (Frébutte *et al.*, 2009c) et dans des grottes implantées en périphérie (Toussaint, 1995). L'intérêt d'une telle découverte est de compléter le corpus de crémations campaniformes découvertes en Europe ces dernières années. Très présente voir majoritaire dans le bassin des Carpates (Hongrie, République tchèque), la crémation apparaît complémentaire à l'inhumation en Europe centrale (Allemagne, Autriche) et semble exceptionnelle à l'ouest (France; Charbouillot *et al.*, 2025). La multiplication de ce type de découvertes nous permettra à terme de comprendre si cette pratique reflète une identité sociale, biologique ou culturelle particulière du défunt qui expliquerait que les vivants aient jugé préférable de brûler et non d'inhumer ces individus singuliers (aspect destructeur, purificateur, sublimatoire ou autre de la crémation).

Enfin, quelques artefacts signalent l'existence d'une occupation gallo-romaine du Haut-Empire au ou à proximité du « Champ de la longue Pierre ».

Remerciements

La réussite de l'intervention doit énormément au soutien de Louis et de Pierre David, respectivement propriétaire et exploitant agricole.

Nos remerciements s'adressent aussi :

- aux coéquipiers de l'équipe de fouille qui se sont succédé au fil des saisons : Thibaut Misson, Marion Hulin, Olivier Gailly, Barry et Baldé Mamadou, Donavan Legat, Jérémy Huaux et Heydan Rossini ;
- au personnel de l'AWaP : Lambert Jannes, Fabrice Damoiseau et Denis Henrotay pour le soutien continu apporté au projet ; Jean-Noël Anslin, pour les enregistrements Lidar ; Sylvain Bourgeois pour la coordination de la sécurité de chantier ; Frédéric Hannut, Sophie Challe et Marisa Pirson pour l'expertise en matière de céramiques gallo-romaine, médiévale et des Temps modernes ; Jérôme Oria pour l'indéfectible support administratif ;
- aux ardents défenseurs des mégalithes de Wéris : Jérôme Crépin, Pierre David, Philippe Lavandy, Anne et William Livermore et Freddy Paquet ;
- à la palynologue Mona Court-Picon (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique), au géologue Vincent Hallet (Université de Namur), à l'historien François Moreau (Archives de l'État à Arlon) et au géographe Jean Van Campenhout (Université de Liège) pour leur collaboration scientifique ;
- au personnel de la Maison des Mégalithes (Wéris) : Aubrée Godefroy, Christelle Louis, Sindy Porini et Pierre Remy, pour la qualité de l'accueil.

Bibliographie

BERTRAN P. (dir.), 2004. *Dépôts de pente continentaux. Dynamique et faciès*. Quaternaire, hors-série 1, Paris : 260 p.

BRUZEK J., SCHMITT A. & MURAIL P., 2005. Identification biologique individuelle en paléanthropologie, Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette. In : Dutour O., Hublin J.-J. & Vandermeersch B. (éd.), *Objets et méthodes en Paléo-anthropologie*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris : 217-246.

CHARBOUILLOT S., CHRISTIN L., FOSSURIER C. & LEFÈVRE A., 2025. La crémation au Campaniforme en France, une pratique singulière ? In : Brunet V., De Kepper A.-G., Nivez E., Oudry S. & Prouin Y. (éd.), *Rencontre autour de la crémation. Actes de la 13^e Rencontre du GAAF, Toulouse, 30 mai-01 juin 2022*. Publication du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, 13 :177-189.

DANTHINE H., 1961. Un menhir découvert à Wéris en 1947. *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCII : 29-35.

DECKERS J., 1961. *Texte explicatif de la planchette de Durbuy 169W*. Centre de cartographie des sols (Carte des sols de la Belgique).

DENAYER J. & MOTTEQUIN B., 2024. Lower Devonian lithostratigraphy of Belgium. *Geologica Belgica*, 27/3-4 : 115-154.

DEPIERRE G., 2014. *Crémation et archéologie : nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*. Collection Art, Archéologie et Patrimoine, Éditions Universitaires de Dijon, Dijon : 654 p.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M. & HUBERT F., 2000. Essai d'analyse des menhirs du champ mégalithique de Wéris (Durbuy). In : *8^e Journée d'Archéologie Luxembourgeoise. 25 et 26 février 2000*. Rochefort, Ministère de la Région wallonne, DGATLP - Direction d'Arlon, Service de l'Archéologie, [Namur] : 14-26.

FRÉBUTTE C., HUBERT F., PIRSON S., MASY P. & TOUSSAINT M., 2009a. L'allée couverte et les menhirs de « Wéris I ». In : Toussaint M., Frébutte C. & Hubert F. (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Rapports de fouilles*, Études et Documents, Archéologie, 15, Namur : 92-157.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., HUBERT F. MASY P. & PIRSON S., 2009b. Les trois menhirs d'Oppagne. In : Toussaint M., Frébutte C. & Hubert F. (dir.), *Le champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 2. Résultats des campagnes archéologiques*, Études et Documents, Archéologie, 15, Namur : 262-289.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., PIRSON S., MASY P. & HUBERT F., 2009c. Le menhir « a Djèyî » à Heyd. In : Toussaint M., Frébutte C. & Hubert F. (dir.), *Le champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 2. Résultats des campagnes archéologiques*, Études et Documents, Archéologie, 15, Namur : 44-69.

FRÉBUTTE C., DENAYER J. & MARION J.-M., 2023. Nouveau programme de recherches et de sauvegarde consacré au complexe mégalithique de Wéris (Lx, Durbuy). *Notae Praehistoricae*, 43/2023 : 65-86.

FRÉBUTTE C., DENAYER J. & MARION J.-M., 2024. Découverte de nouveaux menhirs dans le « Champ Paquet » à Wéris. *Terre de Durbuy*, 167 : 9-42.

HAESAERTS P., 1983. Stratigraphic distribution of periglacial features indicative of permafrost in the Upper Pleistocene loesses of Belgium. In : University of Alaska and National Academy of Sciences, *Permafrost: Fourth International Conference, Fairbanks, Alaska. Proceedings, July 17-22, 1983*, National Academy Press, Washington DC : 421-426.

HUBERT F., 1985. Recherches aux mégalithes de Wéris. *Archaeologia Belgica*, n.s., I, 2 : 17-24.

HUBERT F., 2000. Les mégalithes de Wéris avec une boussole. In : *8^e Journée d'Archéologie Luxembourgeoise. 25 et 26 février 2000. Rochefort*, Ministère de la Région wallonne, DGATLP - Direction d'Arлон, Service de l'Archéologie, [Namur] : 5-13.

HUBERT F. & HUBERT-MOYSON F., 2009. Les menhirs du « Champ Paquet ». In : Toussaint M., Frébutte C. & Hubert F. (dir.), *Le champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 2. Résultats des campagnes archéologiques*, Études et Documents, Archéologie, 15, Namur : 160-177.

HUBERT F., TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C. & PIRSON S., 2009. Les menhirs voisins de l'allée couverte de « Wéris II ». In : Toussaint M., Frébutte C. & Hubert F. (dir.), *Le champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 2. Résultats des campagnes archéologiques*, Études et Documents, Archéologie, 15, Namur : 240-259.

HUYSECOM É., 1981. À propos de fragments de gobelets « AOO » exhumés des allées couvertes de Wéris (Luxembourg). *Hélium*, XXI : 55-60.

LATTARD A., 2018. *Défunts, pratiques et espaces funéraires au cours du Haut-Empire au sein de la civitas de Forum Iulii*. Thèse de doctorat de l'Université d'Aix-Marseille, spécialité Archéologie, Aix-Marseille : 2 vol.

MASY P., 1997. Densité du poudingue de Wéris. Détermination expérimentale. *CRSOA Infos*, 308 : 5-6.

PIRSON S., 2003. Contextes géologique et géomorphologique du « champ mégalithique de Wéris ». In : Toussaint M. (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001 »*. Volume 1. Contexte archéologique et géologique, Études et Documents, Archéologie, 9, Namur : 284-363.

PIRSON S., TOUSSAINT M. & FRÉBUTTE C., 2003. Les matières premières des mégalithes de Belgique : état de la question. *Notae Praehistoricae*, 23/2003 : 147-172.

TOUSSAINT M., 1995. Quelques aspects de la problématique des recherches paléanthropologiques et archéologiques dans les sépultures préhistoriques holocènes du karst mosan. *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques 'Les Chercheurs de la Wallonie'*, 35 : 161-195.

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C. & HUBERT F., 2000. Durbuy/Wéris : deux datations AMS d'ossements humains découverts dans l'allée couverte de « Wéris II ». *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 8 : 155-156.

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., PIRSON S., MASY P. & HUBERT F., 2009. L'allée couverte de « Wéris II ». In : Toussaint M., Frébutte C. & Hubert F. (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris »*. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Rapports de fouilles, Études et Documents, Archéologie, 15, Namur : 180-237.

TOUSSAINT M. & HUBERT F., 1998. Durbuy/Wéris : datations 14C de l'allée couverte de « Wéris I ». *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 6 : 126.

TOUSSAINT M., PIRSON S. & CAUWE N., 2024. Du Néolithique récent au Chalcolithique. In : Otte M. (dir.) & Jungels C. (coord.), *Les territoires culturels entre Seine et Rhin. De la Préhistoire à l'an 1000*, Édition du Préhistomuseum, en collaboration avec la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Flémalle : 356-380.

TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la préhistoire belgo-luxembourgeoise. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102 : 597-611.

VAN VLIET B., 1976. Traces de ségrégation de glace en lentilles associées au sol et phénomènes périglaciaires fossiles. *Biuletyn Peryglacjalny*, 26 : 41-55.

Sources

Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778) de Joseph-Johan-Franz Comte de Ferraris, « Wavre », pl. 174.

PIRSON S., 2024. Durbuy-Wéris/Champs de la Longue Pierre : rapport géoarchéologique. Rapport inédit (09/09/2024), Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), Namur : 22 p.

PURVES J. C. & DUPONT É., 1885. *Carte géologique de Belgique*, pl. III, feuille de Durbuy, 1/20.000^e.

Registre aux Transports des ans 1660, 1661, 1662 et en partie de l'an 1663. N° 19. Réalisations. Cour de Durbuy. De 1660 à 1663, feuillet 16.

Résumé

Les environs de Wéris (Durbuy, Province de Luxembourg, BE) sont notamment réputés pour leurs constructions mégalithiques. Ces monuments érigés vers 3000 ans avant notre ère ont bénéficié de deux programmes d'étude entre 1979 et 1987 et entre 1995 et 2001. Le troisième programme en cours de réalisation depuis 2019 a pour objectifs une amélioration des connaissances scientifiques, des préoccupations patrimoniales de conservation et des perspectives de mise en valeur à des fins de pédagogie et d'offre touristique.

Les recherches actuelles se sont concentrées au lieu-dit « Champ de la longue Pierre ». La première campagne de fouilles a débuté en 2019 (zone 1) et a livré les traces de huit menhirs. Deux secteurs supplémentaires (zones 2 et 3) ont été investigués en 2023 et 2024. Outre la découverte de quatre menhirs certains associés aux indices de leur dressement primitif, les résultats incluent l'identification d'une sépulture à incinération probablement attribuable à la phase 2 du Néolithique final. Ils comprennent également la mise au jour de l'aire de dressement du « menhir Danthine » qui fut exhumé en 1947. S'ajoutent encore de nombreuses observations géologiques et géomorphologiques qui appréhendent les stratégies néolithiques d'approvisionnement en matériaux de construction.

La destruction des sites se serait déroulée durant les 16^e-17^e siècles et serait imputable à aux activités agricoles.

Mots-clés : Wéris « Champ de la longue Pierre » (Durbuy, Prov. de Luxembourg, BE), Famenne, Calestienne, géomorphologie, géologie, roche conglomératique, poudingue, calcaire, Néolithique, campaniforme, mégalithisme, alignement de menhirs, fosses d'érection, anthropologie, sépulture à incinération, fosses de condamnation.

Abstract

The surroundings of Wéris (Durbuy, prov. of Luxembourg, BE) are well known for their megalithic structures. These monuments, created around 3000 BC, benefited from two study programs between 1979 and 1987 and between 1995 and 2001. The third program, underway since 2019, aims to improve scientific knowledge, heritage conservation concerns and development prospects for educational and tourism purposes.

Current research has focused on the site known as « Champ de la longue Pierre ». The first excavation campaign began in 2019 (zone 1) and revealed traces of eight menhirs. Two additional sectors (zones 2 & 3) were investigated in 2023 and 2024. In addition to the discovery of four menhirs - some associated with evidence of their original erection - the findings include the identification of a cremation burial likely attributable to phase 2 of the Late Neolithic. They also include the uncovering of the erection area of the « Danthine menhir », which was unearthed in 1947. Numerous geological and geomorphological observations have also been made, shedding light on Neolithic strategies for sourcing construction materials. The destruction of the sites is believed to have occurred during the 16th-17th centuries and is likely due to agricultural activities.

Keywords: Wéris « Champ de la longue Pierre » (Durbuy, Prov. of Luxembourg, BE), Famenne, Calestienne, Geomorphology, Geology, conglomerate rock, puddingstone, limestone, Neolithic, Bell Beaker, megalithism, standing stones rows, erection pits, Anthropology, Cremation burial, destruction pits.

Christian FRÉBUTTE
Service public de Wallonie
AWaP, DO de la zone Centre
23, Route Merveilleuse
BE-5000 Namur
christian.frebutte@awap.be

Mathieu BOUDIN
Institut royal du Patrimoine artistique
Laboratoire de datation radiocarbone
1, Parc du Cinquantenaire
BE-1000 Bruxelles
mathieu.boudin@kikirpa.be

Alexandre CHEVALIER
Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
OD Earth and History of Life
Quaternary Environments & Humans Archaeosciences
29, rue Vautier
BE-1000 Bruxelles
achevalier@naturalsciences.be

Olivier COLLETTE
Stéphane PIRSON
Service public de Wallonie
AWaP, Direction d'appui scientifique et technique
1, rue des Brigades d'Irlande
BE-5100 Namur
olivier.collette@awap.be
stephane.pirson@awap.be

Julien DENAYER
Jean-Marc MARION
Service public de Wallonie
DGO Agriculture, Ressources naturelles et
Environnement, Service géologique de Wallonie
15, avenue Prince de Liège
BE-5100 Namur
julien.denayer@spw.wallonie.be
jeanmarc.marion@spw.wallonie.be

Marie HORVILLER
Service public de Wallonie
AWaP, DO de la zone Centre)
22, rue des Martyrs
BE-6700 Arlon
marie.horviller@awap.be

Geoffrey HOUBRECHTS
Université de l'État de Liège
Faculté des Sciences
Département de Géographie
Bât. B11, Géomorphologie fluviatile
4, Quartier Village / 1, Clos Mercator
BE-4000 Liège
g.houbrechts@ulg.ac.be